

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REND HOMMAGE AUX PERSONNELS DE L'ARMÉE

PRÉSERVER LA MÉMOIRE DES DÉFENSEURS DE LA NATION



CHANEGRIHA : «LES SACRIFICES DE NOS HÉROS SONT LE PRIX DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SOUVERAINETÉ DE L'ALGÉRIE»

LIRE LES ARTICLES DE M.-F. GAÏDI ET HOCINE LAMRIBEN EN PAGE 3

OMAR HAROUN, sous-directeur de l'évaluation et de l'assurance qualité au MESRS

«LE SECTEUR PRÉVOIT DE GÉNÉRALISER LA CERTIFICATION ISO 9001: 2015 POUR ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES UNIVERSITÉS»

LIRE L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR KAMEL BENELKADI EN PAGE 2

ELLES SE DÉROULENT EN LIGNE ET EN MODE ZÉRO PAPIER

**DÉBUT AUJOURD'HUI
DES INSCRIPTIONS DÉFINITIVES
DES BACHELIERS**

LIRE L'ARTICLE DE MADJID MAKEDHI EN PAGE 4



**RÉUNION DES 27 SUITE À LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA
L'UNION EUROPÉENNE AFFICHE SON UNITÉ MALGRÉ LES FRACTURES**

► Cette réunion d'urgence, réclamée dès le 1^{er} août par 22 dirigeants européens, avait été convoquée dans un climat tendu tandis que les critiques pleuvaient contre le gouvernement du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez.



LIRE LES ARTICLES DE AMEL BLIDI ET DE CHAHREDINE BERRIAH EN PAGE 7



MOSTAGANEM

Le boom touristique se heurte au déficit d'hébergement

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT ÉTÉ DE LA PAGE 11 À LA PAGE 17

L'ENTRETIEN

OMAR HAROUN. *Sous-directeur de l'évaluation et de l'assurance qualité au MESRS*

«Le secteur prévoit de généraliser la certification ISO 9001:2015 pour accroître la visibilité des universités»

Propos recueillis par
Kamel Benelkadi

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) engage une nouvelle étape dans la modernisation de l'université. Après la certification ISO 9001:2015 de 5 établissements, le secteur prévoit de généraliser cette démarche. Peut-on avoir un aperçu sur les objectifs et la concrétisation de cette opération ?

Le projet d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur pour l'obtention de la certification ISO a été lancé le 3 janvier de l'année en cours, à travers une correspondance adressée aux institutions concernées, précisant les exigences attendues de chaque établissement ainsi que la méthodologie de travail à suivre. Celle-ci comprenait sept étapes, chacune assortie d'un délai d'exécution allant de la constitution de l'équipe de pilotage du projet et de la formation au sein de chaque établissement jusqu'à l'audit interne et externe. Le ministère, à travers la sous-direction de l'évaluation et de l'assurance qualité, a organisé quatre sessions de formation entre les mois de janvier et mai. Un programme de formation de 130 heures a ainsi été dispensé aux représentants des universités concernées en présentiel, avec une transmission aux autres membres des équipes via visioconférence. Les sessions ont été animées par le professeur Amine Allal et la professeure Yousfi Fatima. Cela a permis d'harmoniser les visions des participants et d'accélérer la compréhension des démarches nécessaires à la mise en place du système qualité dans les établissements universitaires, en vue de l'obtention de la certification. Par ailleurs, la sous-direction a mené de nombreuses interventions télévisées et rencontres avec la presse écrite et numérique, afin de promouvoir la culture de la qualité selon des bases solides et conformes aux exigences de la norme internationale. Grâce à ce projet, nous avons réussi à mettre en place un système de management de la qualité au sein des établissements d'enseignement supérieur algériens et à valoriser la qualité existante dans nos institutions universitaires à travers la certification internationale ISO 9001. Celle-ci permet d'accroître la visibilité de nos universités, de faciliter la coopération internationale dans le cadre de projets communs et d'attirer des étudiants internationaux, notamment dans le cadre du programme «*Etudier en Algérie*» dédié à l'accueil d'étudiants étrangers dans les établissements universitaires algériens moyennant des frais de scolarité.

Ce chantier est-il en adéquation avec la numérisation et l'intelligence artificielle qui sont une priorité actuelle ?

Les efforts considérables et distingués fondés sur l'accumulation des expériences, ainsi que la volonté de développer et d'améliorer la performance des établissements d'enseignement supérieur à travers la maîtrise de l'intelligence artificielle, l'excellence dans le domaine de la numérisation et l'engagement dans la dynamique de l'université de quatrième génération, avec tout ce que ce parcours implique en termes d'ouverture sur l'environnement économique et social, de développement pédagogique et d'orientation de la recherche scientifique au service de l'économie nationale, sont aujourd'hui clairs et visibles pour l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Désormais, l'enjeu s'oriente davantage vers la recherche d'une reconnaissance formelle attestant de la qualité existante dans les universités algériennes qui forment chaque année des diplômés qualifiés, capables de s'intégrer dans des institutions nationales et internationales, et de contribuer à leur développement, ainsi que des entrepreneurs aptes à créer des petites, moyennes et jeunes entreprises innovantes.



Omar Haroun

Quels sont les principaux leviers utilisés pour impliquer et motiver le corps professoral, le personnel administratif et les étudiants dans la culture de l'assurance qualité ?

Le système ISO 9001 recense les parties prenantes et les partenaires au sein des établissements, et sollicite leur avis sur les activités et les processus en cours. Les enseignants, les étudiants et le personnel administratif constituent ainsi des partenaires essentiels de ce dispositif. Le fait de former l'ensemble des parties concernées, de recueillir leurs avis sur le fonctionnement de l'établissement et de les intégrer dans une démarche d'amélioration continue en vue de développer l'institution universitaire constitue en soi une avancée notable. Cela a favorisé l'adhésion de tous et leur contribution à la mise en place du système et à l'obtention de la certification au sein des établissements universitaires.

Par ailleurs, l'organisation de certains aspects administratifs et la définition précise des missions de chaque fonction et poste, à travers des fiches de poste ainsi qu'une matrice de répartition des responsabilités entre les différentes parties internes et externes, éléments essentiels du système ISO 9001, ont rendu le travail au sein des établissements ayant mis en œuvre ce système et obtenu la certification plus fluide et plus efficace. De son côté, la communauté universitaire estime désormais qu'il est indispensable de disposer d'une reconnaissance formelle attestant de la qualité des pratiques mises en œuvre, d'autant plus que les diplômés de l'Université algérienne sont recherchés sur les marchés internationaux. A cet égard, l'obtention de la certification ISO 9001 constitue une preuve tangible de la qualité détenue par nos établissements universitaires, ainsi qu'un témoignage des efforts déployés par l'ensemble de la communauté universitaire en Algérie.

Comment les exigences des normes ISO sont-elles adaptées et appliquées concrètement aux processus cœur de métier de l'université, à savoir la pédagogie (enseignement/apprentissage) et la recherche scientifique ?

Nous avons veillé à ce que le périmètre de certification ISO couvre la recherche scientifique à travers ses processus, tels que les concours de doctorat, l'encadrement et les laboratoires de recherche, ainsi que la pédagogie à travers des processus tels que l'inscription, l'enseignement et la délivrance des diplômes. La recherche scientifique et la pédagogie constituent en effet les deux missions principales du secteur, tandis que les autres activités liées à la gestion et aux relations extérieures sont intégrées dans le cadre des fonctions support. Cela signifie que le périmètre

retenu pour l'obtention de la certification ISO dans les établissements d'enseignement supérieur a emprunté une voie exigeante, sans se limiter à l'organisation des processus de gestion, comme ceux relatifs à la gestion des ressources humaines, bien que ceux-ci soient inclus dans les fonctions support, au même titre que les activités liées aux relations extérieures. Le principe de l'amélioration continue implique que l'organisation de tout processus, l'analyse de ses intrants, leur traitement et l'amélioration de ses extrants — ainsi que l'ensemble des étapes de sa mise en œuvre, ses références, l'identification des risques potentiels et l'élaboration d'un programme de mise à jour — constituent une garantie pour pérenniser l'approche qualité en tant que principe de gestion et de développement, et non comme un simple slogan. De plus, les enquêtes distribuées de manière obligatoire aux parties prenantes, notamment les étudiants, les enseignants, l'administration, ainsi que les partenaires et acteurs socioéconomiques, permettent de mesurer concrètement le niveau d'évolution de l'établissement et le degré d'application de l'amélioration continue, que ce soit à travers le taux de participation ou la nature des réponses recueillies. L'ensemble de ces éléments doit être documenté conformément à des modalités précisément définies par la norme internationale ISO. Tout écart par rapport à ces exigences relevé lors de l'audit externe peut entraîner le refus de la certification, avec l'octroi d'un délai de trois mois pour corriger les non-conformités. A défaut de correction dans ce délai, l'établissement concerné est privé de la certification jusqu'à la réalisation d'un nouvel audit externe conforme à l'ensemble des exigences de la norme.

Quels sont les indicateurs-clés de performance (KPI) les plus pertinents que vous suivez pour mesurer l'impact réel de cette démarche qualité sur la satisfaction des étudiants, l'employabilité des diplômés et l'efficacité des processus internes ?

Pour l'administration centrale, le principal critère sur lequel porte l'attention est la vérification de la qualité de la mise en œuvre du système ISO au sein des établissements universitaires, étant donné l'importance primordiale accordée au système lui-même. Cela nous a conduits à assurer un suivi étroit du processus de mise en place et du niveau de maturité du système. A cet effet, le ministère de tutelle a formé 20 enseignants à la norme ISO 19011. Par ailleurs, l'évaluation externe, qui conditionne l'obtention de la certification ISO et qui doit se dérouler sans écarts majeurs au sein de l'établissement, constitue également un élément essentiel. En ce qui concerne les établissements

engagés dans la mise en place du système ISO, la définition d'indicateurs-clés de performance (KPI) est indispensable à toutes les étapes d'application du système. A titre d'exemple, au niveau du chapitre 4, on mesure le taux de réalisation des objectifs stratégiques fixés ainsi que la satisfaction des parties prenantes, notamment les enseignants, les étudiants et le personnel. Au chapitre 6, on évalue le taux de risques traités. Au chapitre 9, on mesure le nombre de non-conformités, le délai de clôture des actions correctives, ainsi que la performance des processus par rapport aux objectifs atteints. Le système ISO 9001 impose à l'administration d'impliquer l'ensemble de la communauté universitaire dans cette démarche. Il est à noter que la communauté universitaire en Algérie a accueilli cette norme de manière positive, d'autant plus que de nombreuses pratiques et organisations administratives et pédagogiques existaient déjà, mais nécessitaient simplement certains ajustements, notamment en matière de documentation.

L'obtention de la certification ISO constitue-t-elle un argument de poids ou un facilitateur pour renforcer les partenariats stratégiques, les conventions de stage et les projets de recherche collaborative avec le secteur socioéconomique ?

L'Université algérienne s'oriente aujourd'hui vers le modèle de l'Université de quatrième génération, dans lequel l'obtention de la certification ISO constitue l'un des fondements essentiels. L'obtention de cette certification signifie que sur le plan organisationnel, l'université adoptera le même langage, les mêmes principes et les mêmes orientations que les entreprises économiques, tant sur le marché algérien qu'à l'international, ce qui lui permettra de contribuer davantage à la réalisation des objectifs globaux de l'économie nationale. Elle permet également aux étudiants de mieux se préparer à intégrer le monde de l'entrepreneuriat et de l'intrapreneuriat. Par ailleurs, l'environnement économique percevra l'Université algérienne comme une institution moderne capable de répondre à ses besoins, ce qui renforcera inévitablement les niveaux de coopération et de partenariat entre les deux parties, et favorisera la construction de relations plus solides et plus profondes entre les universités algériennes certifiées ISO et les entreprises nationales.

Comment le processus d'assurance qualité intègre-t-il les mutations rapides du marché du travail (transition numérique, automatisation, nouvelles compétences vertes) pour anticiper les besoins futurs des entreprises dans l'élaboration des volets pédagogiques ?

Cette question peut être traitée dans le cadre de la clause 4.1 de la norme ISO 9001:2015, qui exige l'analyse de l'environnement interne et externe ainsi que l'identification des modalités permettant d'atteindre les résultats escomptés. Cette analyse repose sur des outils techniques, notamment la méthode SWOT qui permet d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces, tant internes qu'externes. Chaque établissement universitaire ayant mis en œuvre le système ISO a procédé à cette analyse, ce qui lui a permis d'identifier les filières existantes pouvant être maintenues et développées, ainsi que les spécialités d'avenir à ouvrir. Parallèlement, au niveau du ministère, un travail est également mené dans ce sens.

Au cours de cette année, un ensemble de nouvelles spécialités a été programmé pour ouverture, et d'autres le seront prochainement aux niveaux licence et master pour atteindre, à court terme, un total d'environ 24 spécialités, avec une perspective de développement continu. En outre, le ministère œuvre dans la même logique au développement de spécialités à double compétence, en intégrant, par exemple, des combinaisons telles que le management et l'informatique, ou encore l'économie et les mathématiques, afin de mieux répondre aux besoins du marché et aux évolutions futures.

K. B.

L'ACTUALITÉ

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

«Les sacrifices de nos héros sont le prix de la sécurité et de la souveraineté de l'Algérie»

● Le chef d'état-major de l'ANP a estimé qu'un Etat qui honore ses enfants les plus loyaux et érige leurs sacrifices en symbole de fierté nationale est un Etat «invulnérable» qu'aucun ennemi, traître ou fauteur de troubles ne peut ébranler.

A l'occasion des festivités commémorant la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), présidées par le président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, le général d'armée Saïd Chanegriha a prononcé un discours empreint de «reconnaissance envers les hommes et les femmes qui ont servi l'Algérie», affirmant que «la nation a le devoir de préserver leur mémoire et d'honorer leurs sacrifices». Le chef d'état-major de l'ANP a d'abord souhaité la bienvenue au président de la République, exprimant sa profonde gratitude pour sa présence à cette cérémonie qu'il a qualifiée de marque de reconnaissance envers «les dignes fils de l'Algérie», qu'il s'agisse des cadres et personnels de l'ANP, en activité ou à la retraite, ou encore des moudjahidate et moudjahidine de l'Armée de libération nationale. Selon lui, célébrer ces hommes et ces femmes revient à lutter contre «le fléau de l'oubli». Il a souligné que «soutenir ceux qui ont participé à l'édification de l'Etat et se sont sacrifiés dans les périodes les plus difficiles de son histoire ne relève pas seulement d'un devoir moral, mais constitue une dette envers tous ceux qui ont préservé les fondements de l'Etat national, combattu les derniers vestiges du terrorisme et fait échec aux plans visant la sécurité, la stabilité et l'unité du peuple algérien». Le général d'armée Chanegriha a insisté sur le fait que les blessés présents lors de cette cérémonie «ne sont pas de simples anciens militaires», mais «les ambassadeurs du sacrifice», rappelant que certains ont perdu un membre en défendant la patrie, d'autres la vue afin d'assurer la sécurité de leurs concitoyens, tandis que d'autres encore sont tombés au champ d'honneur, écrivant de leur sang «les plus belles pages de la victoire». «Ces immenses sacri-



Le chef d'état-major de l'ANP, le général d'armée Saïd Chanegriha

fices ne peuvent être mesurés ni compensés par les mots. Ils représentent le prix de notre sécurité, de notre souveraineté et le gage de notre gloire éternelle», a-t-il déclaré. Le chef d'état-major de l'ANP a estimé qu'un Etat qui honore ses enfants les plus loyaux et érige leurs sacrifices en symbole de fierté nationale est un Etat «invulnérable» qu'aucun ennemi,

traître ou fauteur de troubles ne peut ébranler. Il a souligné que l'unité entre le peuple, ses dirigeants, son armée et ses héros constitue aujourd'hui le principal facteur de cohésion de l'Algérie, lui permettant de renforcer sa résilience et d'occuper la place qui lui revient sur la scène internationale. S'adressant directement aux blessés et aux anciens combattants,

il leur a assuré que «l'Etat algérien restera aujourd'hui comme demain à leurs côtés», garantissant qu'il n'oubliera jamais leurs sacrifices et poursuivra son soutien aux familles des martyrs du devoir.

UN MESSAGE CONTRE LES TENTATIVES DE DÉSTABILISATION

Le général d'armée Chanegriha a également insisté sur la fidélité des blessés et anciens combattants aux principes de la nation. Malgré les souffrances endurées, a-t-il affirmé, ils ont refusé que leurs blessures ou leur douleur soient instrumentalisées par ceux qui cherchent à ternir l'image de l'Etat algérien ou à porter atteinte au moral du peuple et des forces armées. «Vous avez vaincu les traîtres comme vous avez vaincu le désespoir», a-t-il lancé, estimant qu'ils avaient ainsi écrit «les plus belles pages de fidélité», se montrant dignes de leur patrie et faisant de l'Algérie une nation de dignité et de fierté. Profitant de cette célébration, le chef d'état-major a adressé ses félicitations aux moudjahidate et moudjahidine de l'Armée de libération nationale, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'ANP, actifs et retraités. Il a réservé une pensée particulière aux militaires déployés aux frontières, dans les postes avancés et sur l'ensemble du territoire national, saluant leur engagement, leur professionnalisme et leur sens élevé du devoir. Au nom du président de la République, Saïd Chanegriha leur a exprimé sa reconnaissance pour les efforts soutenus et les sacrifices consentis quotidiennement, estimant qu'ils démontrent «une disponibilité opérationnelle permanente et une capacité élevée à faire face, avec efficacité et fermeté, à toutes les menaces susceptibles de porter atteinte à la sécurité, à la stabilité et à la sérénité de l'Algérie».

M.-F. Gaïdi

TEBBOUNE REND HOMMAGE AUX RETRAITÉS DE L'ANP, DES FAMILLES DE MARTYRS DU DEVOIR NATIONAL ET DES INVALIDES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), une cérémonie en l'honneur des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) issus de l'Armée de libération nationale (ALN), des familles de martyrs du devoir national, ainsi que des grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (4 août), a rapporté l'agence APS. Le chef de l'Etat a ainsi honoré des retraités de l'ANP issus de l'ALN, les familles de martyrs du devoir national et les grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, en leur remettant des attestations honorifiques et de reconnaissance. Auparavant, il était arrivé au Cercle national de l'Armée, où il a été accueilli par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha. Après avoir écouté l'hymne national, le président de la République a passé en revue des détachements militaires qui lui ont rendu les honneurs, avant de saluer les cadres et les officiers supérieurs de l'ANP, présents à la cérémonie d'accueil. Ont pris part à cette cérémonie le président du Conseil de la nation, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, la présidente de la Cour constitutionnelle, le Premier ministre,

des conseillers du président de la République et les membres du gouvernement. Etaient également présents pour la circonstance le général de corps d'armée commandant des Forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces, de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine, le directeur de cabinet auprès du MDN, le commandant de la 1^{re} Région militaire, les chefs de départements et les directeurs et chefs de services centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP. La cérémonie a été rehaussée également par la présence de hauts cadres de l'Etat, de personnalités nationales, des moudjahidine et des directeurs des médias nationaux, a indiqué le MDN dans un communiqué.

«UNE DETTE DE RECONNAISSANCE»

A cette occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle «il a souhaité la bienvenue au président de la République, en lui adressant ses sincères remerciements pour avoir bien voulu présider cette cérémonie», avant de souligner que «le soutien aux valeureux hommes qui se sont sacrifiés pour la patrie dans les moments les plus sombres ne relevait pas seulement d'un devoir moral, mais représentait une dette de reconnaissance envers eux». La Journée nationale de l'ANP a été instituée en 2022 par le président de la République, en reconnais-

sance au rôle prépondérant de l'institution militaire dans le processus d'édification du pays et dans la préservation de l'unité du pays et de la souveraineté nationale. Cette Journée nationale est célébrée au niveau de l'ensemble des composantes de l'ANP déployées à travers tout le territoire national, par l'organisation de diverses manifestations et activités, en hommage et reconnaissance aux chouchada et moudjahidine de la guerre de Libération, aux chouchada du devoir national et grands invalides de la lutte antiterroriste et aux per-

sonnels de l'ANP. Elle est célébrée cette année sous le slogan : «Armée nationale populaire : l'Algérie d'abord, l'Algérie ensuite, l'Algérie toujours». Par ailleurs, le président de la République a observé une minute de silence à la mémoire des victimes des tragiques accidents de la route survenus récemment dans les wilayas de Boumerdès et Timimoun et ayant coûté la vie à plusieurs enfants de l'Algérie. La minute de silence a été observée avant le début d'une cérémonie en l'honneur des retraités de l'ANP.

Hocine Lamriben

MAGRAMANE REÇOIT LE SG DE L'INITIATIVE VERTE POUR LE MOYEN-ORIENT

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a reçu, hier au siège du ministère, le secrétaire général de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, Ibrahim Ben Mohammed Al-Turki, dans le cadre de la mission de travail qu'il effectue en Algérie, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis de passer en revue «les opportunités et les perspectives de coopération avec cette organisation dans les domaines prioritaires, en accord avec la vision de notre pays en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans ce domaine», précise le communiqué. Les deux parties ont également évoqué «les préparatifs en cours en prévision de la présidence, par l'Algérie, du Conseil ministériel de l'Initiative pour le mandat 2027», ajoute la même source. La rencontre a aussi été l'occasion de souligner «l'importance de promouvoir la coopération régionale dans le domaine de l'environnement face aux défis climatiques, notamment la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse», conclut le communiqué. (APS)

ELLES SE DÉROULENT EN LIGNE ET EN MODE ZÉRO PAPIER

Début aujourd'hui des inscriptions définitives des bacheliers

● «Les inscriptions définitives des titulaires du baccalauréat session 2026 s'effectueront en ligne et en mode zéro papier, à partir de mercredi à 00h00 et jusqu'au 10 août», précise le communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers session 2026 seront ouvertes aujourd'hui et se poursuivront jusqu'au 10 août courant. C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué rendu public hier. Cette dernière étape avant le début de la vie universitaire pour les futurs étudiants, précise la même source, se déroulera «en ligne et en mode zéro papier». «Les inscriptions définitives des titulaires du baccalauréat session 2026, s'effectueront en ligne et en mode zéro papier, à partir de mercredi à 00h00 jusqu'au 10 août», précise le communiqué. Et d'ajouter : «L'étudiant obtient directement sa carte virtuelle sur son smartphone, après s'être acquitté des droits d'inscription, exclusivement au moyen la carte Edahabia, via le site <https://progres.mesrs.dz/webetu> ou en scannant le code QR.»

Jeudi dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, avait affirmé que 97% des nouveaux bacheliers ont obtenu l'un de leurs choix exprimés. Selon lui, le nombre d'étudiants orientés s'élève à 391 018 sur un total de 403 119 inscrits sur la plateforme numérique. Concernant les étudiants n'ayant pas obtenu leurs choix, qui représentent un taux de 3%, le ministre a souligné qu'«une seconde chance leur sera accordée pour se réinscrire, à partir du vendredi 31 juillet et jusqu'au 2 août».

Pour cette année, le ministère de l'Enseignement supérieur a adopté l'orientation informatisée des titulaires du baccalauréat. Le nombre de vœux proposés aux nouveaux bacheliers, rappelons-le, a été porté de 10 à 12 choix, avec l'intégration d'un grand modèle de langage (modèle de l'IA) dans la plateforme numérique d'orientation afin de répondre aux interrogations des étudiants 24h/24, outre le recours aux techniques d'exploration des données pour améliorer le processus d'orientation. S'agissant de l'adaptation des



Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur

parcours universitaires aux évolutions en cours, 13 nouvelles spécialités liées aux métiers de demain ont été créées, notamment un cursus d'ingénieur d'Etat en intelligence artificielle (IA), en vue de former 30 000 spécialistes à l'horizon 2030, un master intégré en technologies quantiques, un master en interopérabilité des systèmes d'information, ainsi qu'un master en mécanique des systèmes spatiaux. De nouvelles spécialités ont été ouvertes dans les domaines de

la médecine et des sciences de la santé, dont une licence en santé et hygiène bucco-dentaires, des masters en conseil génétique, en IA médicale, en bio-informatique médicale et en addictologie. Il a également été procédé à l'ouverture d'une filière de pharmacie à l'Université de Saïda, à l'habilitation du master en anesthésie et à la création d'un diplôme de post-graduation spécialisée (DPGS) en médecine de précision. La prochaine rentrée universitaire, a promis le

ministère, sera aussi marquée par l'ouverture de nouvelles formations destinées à renforcer et à ancrer l'identité nationale. Il s'agit notamment du lancement d'une formation en sciences de l'information et de la communication en langue amazighe, spécialité audiovisuel, tout en consolidant les formations à dimension internationale, à travers l'adoption de six nouvelles offres dans le cadre des accords de jumelage et des partenariats internationaux. **M. M.**

UN DÉBAT SUR L'ÉCOLE VIRE AU PROCÈS IDÉOLOGIQUE

Le pédagogue Ahmed Tessa au cœur d'une polémique

Les propos du pédagogue Ahmed Tessa sur la place du français, de la philosophie et de certaines disciplines dans l'école algérienne ont déclenché une vive polémique, avec des critiques venues notamment de figures de la mouvance islamiste. Plusieurs voix ont appelé à préserver la place du français et de la philosophie et à privilégier le débat pédagogique sur les attaques personnelles.

Exprimer un avis sur l'école, ses programmes et ses méthodes doit-il conduire à être attaqué personnellement, voire à devoir justifier son patriotisme ? La polémique déclenchée par les propos du pédagogue Ahmed Tessa sur la place du français, de la philosophie et de certaines disciplines dans l'école algérienne pose, au-delà du débat pédagogique, une question plus large, qui est celle du droit de chacun à exprimer une opinion sans être immédiatement fustigé, disqualifié ou renvoyé à son appartenance supposée. Elle ravive une nouvelle fois les tensions idéologiques autour de la langue, de l'identité et du modèle scolaire algérien, avec des attaques venues notamment de figures issues du courant islamiste.

Ahmed Tessa, qui s'exprimait sur ces questions en tant que pédagogue et ancien cadre du secteur de l'Éducation, s'est retrouvé au centre d'une controverse après son passage sur El Khabar TV. Le lendemain de son intervention, des voix issues de la mouvance islamiste, parmi lesquelles celle d'El Hachemi Djaboub, ancien ministre du Commerce et cadre du MSP, ont vivement réagi à ses positions sur la place du français dans l'école algérienne. Mais la critique de Djaboub ne s'est pas limitée à cette question, elle a également porté sur le parcours de Tessa, sa maîtrise de l'arabe et jusqu'à son patriotisme. Dans son texte, le cadre du MSP revient sur les positions

connues de Tessa en faveur de l'enseignement du français et rappelle notamment le prix que le pédagogue a reçu en France en 2018. Aussi, il s'en prend à son niveau d'arabe et évoque son passage au ministère de l'Éducation ainsi que les responsabilités qu'il y a exercées durant la période de Nouria Benghabrit. La polémique quitte ainsi rapidement le seul terrain pédagogique pour investir celui de l'identité, de l'histoire et du patriotisme. La défense du français est présentée par ses détracteurs comme une position idéologique liée «à l'influence française, tandis que le recul de cette langue dans l'école est défendu au nom de la souveraineté nationale et de l'achèvement de la décolonisation». Ahmed Tessa choisit de répondre directement à El Hachemi Djaboub. Sur la question de l'arabe, il ne nie pas ses difficultés.

L'ATTAQUE ET L'INSULTE REMPLACENT L'ARGUMENT

Il les explique par son cursus primaire effectué en français durant la période coloniale et affirme faire des efforts pour mieux s'exprimer dans cette langue. Mais il refuse surtout que cette question serve à disqualifier sa parole. Pour lui, «l'essentiel est dans les idées développées et non dans le style de la langue utilisée». Une réponse qui ramène le débat à son objet initial : les propositions et les analyses d'un pédagogue sur l'école algérienne. Concernant le prix reçu en France en 2018, Tessa confirme l'avoir obtenu, tout en précisant qu'il avait refusé de demander un visa pour la France et ne s'était donc pas rendu à Paris pour recevoir la distinction. Il assume également pleinement les années passées au ministère de l'Éducation nationale. A ceux qui mettent en cause son patriotisme en raison de son rapport au français, il oppose également son histoire familiale. Il affirme que cinq de ses oncles sont morts les armes à la main contre l'armée française. Surtout, Tessa tente de ramener la dis-

cussion à l'école. Plutôt que de s'attaquer au français, estime-t-il, il faudrait s'attaquer aux difficultés qui touchent l'enseignement dans son ensemble : programmes, méthodes, manuels et formation des enseignants. Toutes les disciplines sont concernées, affirme-t-il, «à commencer par la langue arabe». La réponse de Tessa n'a pas mis fin à la polémique. D'autres réactions particulièrement virulentes ont continué à circuler. Pour les voix qui ont pris la défense de Tessa, cette évolution est révélatrice : «Au lieu de répondre aux arguments d'un pédagogue sur l'école, ses détracteurs cherchaient à le discréditer en raison de sa langue, de son parcours ou de ses positions sur le français.» Ses défenseurs ne sont toutefois pas en reste dans la polémique. Certains ont retourné les accusations contre Djaboub, en mettant en avant son propre parcours politique et les responsabilités qu'il a exercées lorsqu'il était ministre du Commerce. D'autres ont contesté également sa légitimité à distribuer des certificats de patriotisme ou à réduire le débat sur l'école à la seule question de la langue française. Au-delà de la polémique autour d'Ahmed Tessa, plusieurs voix ont appelé à recentrer le débat sur les enjeux pédagogiques. Elles défendent une approche fondée sur la complémentarité des langues, la place de la philosophie et le développement de l'esprit critique, considérant l'école comme un espace d'ouverture sur les savoirs et non comme un terrain d'affrontement idéologique. Plusieurs parties se sont alignées sur les idées de Tessa et ont ainsi plaidé pour le maintien du français et de la philosophie, contestant leur retrait au regard du rôle que ces disciplines jouent, selon elles, dans la formation intellectuelle des élèves et leur ouverture sur les savoirs. Il est clair que le débat sur l'école algérienne mérite précisément une confrontation sur les programmes, les langues, les méthodes et la formation des élèves, plutôt qu'une succession de procès faits à ceux qui prennent position. **Nabila Amir**

ÉCONOMIE

EN APPLICATION DE LA LOI MONÉTAIRE ET BANCAIRE

L'organisation et le fonctionnement du Comité national des paiements définis

● Selon l'article 163 de la loi monétaire et bancaire, les missions du CNP s'articulent autour du suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de moyens de paiement scripturaux, par les acteurs concernés...

En application des articles 163 et 164 de la loi n° 23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire, modifiée, le règlement n° 26-01 du 31 mai 2026 de la Banque d'Algérie (BA) portant organisation et fonctionnement du Comité national des paiements (CNP) a été publié dans le dernier *Journal officiel*. Ce texte de neuf articles vient définir l'organisation, les missions et les modalités de fonctionnement du CNP, chargé d'élaborer le projet de stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux. Ce Comité comprend plusieurs membres, selon l'article 2 du règlement en question. Il s'agit du gouverneur de la BA en tant que président ou de son représentant parmi ses vice-gouverneurs ; des représentants des ministères des Finances, de la Justice, du Commerce, de la Poste et des Télécommunications, de la Numérisation, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, de rang de directeur général, au moins ; de deux représentants de la BA, de rang de directeur général, et du directeur général d'Algérie Poste, des représentants de la Direction générale de la Sécurité intérieure, du commandement de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sûreté nationale, de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), de l'organe interbancaire en charge de la monétique, du Centre monétique interbancaire, et deux experts, désignés en raison de leur compétence dans le domaine. Aussi, conformément à l'article 3, le CNP, qui tient ses réunions au niveau de la BA, est doté d'un secrétariat permanent, conduit par un secrétaire permanent.

RENFORCEMENT DE L'INCLUSION FINANCIÈRE



Le cash vit-il ses derniers jours ?

Ce dernier est chargé de préparer les travaux du Comité, de coordonner ses activités, d'assurer le suivi des décisions, de préparer le rapport annuel et d'exercer le secrétariat administratif, dans le respect de l'obligation de confidentialité. «Les membres du secrétariat permanent sont tenus à l'obligation de confidentialité prévue par la loi monétaire et bancaire susvisée», indique à ce sujet l'article 5 du

règlement. Les membres du Comité sont par ailleurs dans l'obligation, selon l'article 6, de participer aux réunions. «Ils ne peuvent, en aucun cas, donner mandat pour se faire représenter», stipule l'article. Le règlement prévoit aussi l'élaboration et la diffusion d'un rapport annuel sur les activités du Comité. De même qu'il impose une communication périodique aux pouvoirs publics sur les informations sta-

tistiques relatives à la diffusion et à l'usage des moyens de paiement scripturaux.

Ce Comité a pour mission principale l'élaboration du projet de stratégie nationale de développement des moyens de paiements scripturaux, visant la bancarisation des transactions et le renforcement de l'inclusion financière. Globalement, selon l'article 163 de la loi monétaire et bancaire, les missions du CNP s'articulent autour du suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de moyens de paiement scripturaux, par les acteurs concernés ; l'observation du développement de l'usage et de la diffusion des moyens de paiement scripturaux ; l'observation de l'usage des moyens de paiement internationaux en Algérie ; le suivi de l'innovation dans le domaine des moyens de paiement scripturaux et l'élaboration du projet d'actualisation de la stratégie nationale des moyens de paiement scripturaux.

Samira Imadalou

FUSION ENTRE L'APRUE ET LE CEREFÉ Une nouvelle agence dédiée à l'efficacité énergétique

En application du décret exécutif n° 26-268 du 23 juillet 2026, publié dans le dernier *Journal officiel* (n° 56 du 2 août) portant création de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique, et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe) ont opéré une fusion. Les deux institutions ont ainsi regroupé leurs compétences au sein de ce nouvel établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Energie et dont le siège est fixé à Alger. Il s'agit en effet d'une réorganisation institutionnelle qui met le cap sur une optimisation de la gouvernance, un élargissement des missions et un renforcement des capacités. Cette entité vient marquer une nouvelle étape dans le renforcement de la gouvernance du secteur, en vue d'assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale de maîtrise de l'énergie à l'horizon 2035 et d'accélérer la transition vers un système énergétique durable. Ce sera l'instrument de mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de développement, de promotion et de valorisation des énergies renouvelables, ainsi que d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie. Une fois officiellement installée à compter de six mois après la publication du décret, l'agence aura comme principales missions l'élaboration et le suivi du Programme national de maîtrise de l'énergie, de la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de la réalisation d'études technico-économiques, d'audits énergétiques dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie, ainsi que de l'appui technique aux collectivités locales, aux organismes publics, aux entreprises et aux porteurs de projets. La constitution de bases de données sur la consommation énergétique, l'établissement des bilans énergétiques et carbone, le lancement d'actions de formation et l'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'études et des experts spécialisés dans les audits énergétiques figurent également parmi les missions assignées à cette agence, qui pourra par ailleurs conclure des marchés, contrats et conventions, créer des annexes ou des filiales et développer des partenariats avec des institutions nationales et étrangères intervenant dans son domaine d'activité. En attendant la mise en marche de cette organisation, l'Aprue et le Cerefe poursuivront normalement leurs missions et le fonctionnement de leurs services.

R. E.

Investissement : création d'une direction générale dédiée à l'arbitrage international

Un décret exécutif a été publié au *Journal officiel* (JO) n° 56 portant création, auprès des services du Premier ministre, d'une direction générale dédiée à l'arbitrage international. Selon ce décret, 26-270, signé le 1^{er} août par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, il est créé au sein des services du Premier ministre ou du chef du gouvernement, selon le cas, une direction générale compétente, exclusivement, en matière d'arbitrage international. Cette direction s'occupe des litiges internationaux liés à l'investissement, c'est-à-dire tout différend de nature juridique né entre l'Etat, d'une part, et un investisseur étranger, d'autre part, portant sur un investissement protégé par un traité international, une législation nationale ou un contrat d'investissement. La direction est chargée, dans ce cadre, de définir et de suivre la mise en œuvre des axes majeurs de la politique nationale en matière d'arbitrage international, tant pour les différends impliquant l'Etat, les collectivités locales ou les organismes et établissements publics qui leur sont rattachés en matière d'investissement, que pour les différends à caractère commercial concernant les organismes publics et collectivités locales lorsqu'une des parties est étrangère. Elle représente l'Etat et défend ses intérêts dans les procédures de règlement à l'amiable des différends l'opposant aux investisseurs étrangers, ainsi que dans les litiges devant les instances d'arbitrage international, qu'elles soient institutionnelles ou ad hoc, dans le cadre des procédures engagées à son encontre. La direction veille également au suivi de l'exécution des sentences arbitrales définitives rendues dans le cadre de l'arbitrage international en matière d'investissement, dans des délais raisonnables, et contribue à l'élaboration de projets de textes législatifs et réglementaires en rapport avec le règlement des différends internationaux.

R. E.

LE RENDEZ-VOUS DES PROFESSIONNELS DE L'ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR ET DE L'IMMOBILIER

1^{re} édition du Forum du design d'Alger le 5 octobre prochain

Alors que nos villes connaissent une transformation urbanistique majeure, la réflexion autour des choix architecturaux et modèles de construction et de design s'avère nécessaire. Cette halte essentielle aura lieu le 5 octobre prochain à l'hôtel El Djazair, un des joyaux architecturaux de la capitale. A l'initiative du Global Trade Support (GTS), architectes d'intérieur, designers, industriels, fabricants de matériaux, promoteurs immobiliers, décideurs publics, investisseurs, universitaires et étudiants sont invités à exprimer leurs points de vue et visions autour de la question de l'architecture d'intérieur, du design et de l'innovation en Algérie. Cette première édition du Forum du design d'Alger se déroulera en conférences, tables rondes et échanges mettant en lumière «le rôle stratégique du design dans la transformation des espaces, des produits et des usages». Comme préciser dans le communiqué de l'organisateur du Forum, GTS, «et bien au-delà de sa dimension esthétique, le design est aujourd'hui un puissant levier de compétitivité et de création de

valeur». Le Forum ambitionne «d'explorer les grands enjeux qui façonnent le secteur : architecture d'intérieur des espaces résidentiels, professionnels, commerciaux, hôteliers et institutionnels, design produit, nouveaux matériaux, innovations technologiques, intelligence artificielle, économie circulaire et conception durable». Cette première édition invitera des experts nationaux et internationaux de premier plan afin de partager «leur vision des tendances qui redéfinissent les métiers du design et de l'architecture d'intérieur, tout en favorisant les échanges entre professionnels, industriels et investisseurs», explique GTS dans son communiqué. Ceci et de noter qu'en réunissant les principaux acteurs de l'écosystème, «le Forum du design d'Alger aspire à promouvoir le design comme un levier de compétitivité, d'innovation et de développement économique, tout en s'imposant comme le rendez-vous incontournable des professionnels du design en Algérie et en Afrique du Nord».

N. Bouaricha

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Blida
Daïra de Larbaa
Commune de Larbaa

AVIS D'ADJUDICATION PAR SOUMISSION SOUSPLIS CACHETES N°02

Le président de l'assemblée populaire communale de l'rbaa lance un avis d'adjudication par soumission sous plis cachetée pour la concession de la gestion des marché hebdomadaire dans la zone d'activité , pour une durée de trois (03) années non renouvelables comme suit :

DESIGNATION ET SITUATION DES ACTIVITES	ADRESSE	MISE A PRIX ANNULE
- marché hebdomadaire : Vendredi : marché bétail. Samedi : marché populaire. Mercredi : marché automobile.	Route de MEFTAH (zone d'activité).	34.000.000.00 DA.

Ces biens pourront être visités tous les jours de 09H à 16H Durant 15 jours à partir de la première parution sur la presse nationale et à travers les commune de wilaya
Les cahiers des charges peuvent être retires du bureau du secrétariat général contre paiement de la Somme de 10000.00 DA non remboursable.

Les délais de réception des offres sont fixes à 15 jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale et à travers les commune de wilaya

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 13.00 heures a prés midi à la salle de réunion au siege de la commune de l'Arbaa sous la supervision de la commission communal de_d'adjudication et d'huissier de justice.

Les offres doivent être déposés sous double enveloppe cachetées, l'enveloppe extérieur doit être anonyme et porte la mention : * adjudication du marché ebdomadaire situé a la zone d'activités*

l'envlope intérieure comporté le dossier suivant :

- 01- Demande manuscrite pour la participation à l'adjudication.
- 02- Soumission porte le nom exacte du candidat et son adresse rédigée sur un imprimé cachet et légalisé.
- 03-Extrait de naissance de l'adjudicataire lui- même ou le représentant de la personne morale.
- 04-Une Copie de la carte d'identité nationale.
- 05-Extrait du casier judiciaire n°03 originale datant moins de trios mois à la date d'ouverture des plis.
- 06-Cahier des charges porte la mention << Lu et accepté >> signé par le soumissionnaire ou représentant légal.
- 07-Extrait de role de l'adjudicataire apuré date moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis.
- 08-Attestation de solvabilité délivrée par le trésorier communal compétent pour l'adjudicataire bénéficiaire d'une concession d'un bien ou service public d'une commune dans la wilaya de Blida.
- 09-Présentation d'un chèque bancaire de 05% du montant de l'offre délivré par un banque certifier
- 10- Preuve d'un solde financier auprès de la banque estimé à la valeur du montant de l'offre (une attestation de capacité à rembourser la dette délivrée par la banque)
- 11-Une Copie du registre de commerce de cette activité (611020-611019-611021) doit avoir été délivrée il y a au moins un année.
- 12-Quittance de paiement de 10.000.00 DA.
- 13- Le participant à l'adjudication présente un engagement portant le recrutement de (03) ouvriers au moins.
- 14- Attestation de bonne conduite délivrée par la commune dont a exercé son activité signé par le président de l'APC.
- 15- Une attestation de bonne exécution délivré par la commune si l'adjudicataire est binificier d'un biens a une commune du wilaya.

Les plis doivent être déposés au bureau du secrétariat général de la commune de l'arbaa

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Hydraulique



Avis d'Attribution Provisoire du marché

Relatif à l'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°31/MOD/ONA/2026 portant «Acquisition de moyens de lutte contre les inondations, répartis en 03 lots».

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436, correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office National de l'Assainissement (ONA) informe les soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°31/MOD/ONA/2026, intitulé « Acquisition de moyens de lutte contre les inondations, répartis en 03 lots », publié dans les quotidiens nationaux de la presse écrite « **المساء** » et « **El-Watan** » du 30 Avril 2026, de la presse électronique agréée « **Latest Report** » et « **Interlignes** » du 30 Avril 2026 et dans le BOMOP n° 2018 de la semaine du 10 au 16/05/2026, que l'évaluation technique et financière des offres a donné lieu aux résultats suivants :

Projet	Lot	Soumissionnaire retenu NIF	Note technique /100	Montant en DA TTC	Délai de Livraison
Acquisition de moyen de lutte contre les inondations , répartis en 03 lots	Lot 01 : - 01 Camion Combiné 26 T. - 01 Camion Combiné 19 T. - 01 Camion Hydrocureur 14T Tous Terrains	SARL BPI ENH DOUDAH 099835072218369	86,67	135 300 000,00	08 Mois
	Lot 02 : - 01 Chargeur sur pneus 3 M³. - 01 Tracteur porte engins 26T y compris semi-remorques - 01 Camion Grue 10T - 01 Camion à benne basculante 10 T	Infructueux au motif qu'aucune offre n'est réceptionnée.			
	Lot 03 - 97 Groupes Motopompes tractables 100 M³/H	SOCIETE SAHRAOUIA HYDRAULIQUE 099839054210511	75,51	135 745 680,00	04 Mois

Conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher des services de l'ONA, plus tard, trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant l'attribution provisoire, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis, auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique, sise au 03, rue de Caire KOUBA, ALGER.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'OUIM-EL-BOUAGHI
DAIRA DE SIGUS
COMMUNE DE SIGUS
NIF: 099.404.0600.76332

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMALES N°06/2026

Le P/APC de Sigus lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimales pour la réalisation: **Réhabilitation Du Chemin Communal Reliant Sigus Par Zaouia Boudjar en passant Par Thlat El Hamri et mechts el mkhalfa Sur8.5kms- deuxième Tranche Sur 2.2 Km.**

Les entreprises ayant un certificat de qualification avec activité principale travaux publique catégorie (04) ou plus., intéressées par le présent avis sont invitées a retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés de la commune de Sigus contre paiement De:2.000.00 DA. Les offres accompagnées de toutes les pièces exigées dans le cahier des devront être déposées, sous triple enveloppes cachetées au Bureau des Marchés de la commune de Sigus. L'offre sera scindé en : 1^{er} pli-un dossier candidature, 2^{ème} pli - une offre technique 3^{ème} pli-offre financière. L'enveloppe extérieure renfermant les trois (03) enveloppes devra être anonyme et comporter obligatoirement la mention

- a ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture desplis et d'évaluation des offres-
appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimales n°06/2026

Réhabilitation Du Chemin Communal Reliant Sigus Par Zaouia Boudjar en passant Par Thlat El Hamri et mechts el mkhalfa Sur8.5kms- deuxième Tranche Sur 2.2 Km

1- Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie cachetée et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplis cachetée et signée par la personne habilitée.
- casier judiciaire moins de trois(03) mois portant la mention « Rien ».
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Un extrait de rôle datant de moins de 03 mois apuré ou bénéficiant d'un échéancier de paiement et valide à la date d'ouverture des plis

- Registre de commerce dans le domaine correspond à l'activité demandé.
- Carte d'identification fiscale (NIF)
- l'attestation de mise à jour en cours de validité (CASNOS ;CNAS CACOBATPH).
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale travaux publiques catégorie (04) et plus.

- Liste des moyens financée justifié par les résultats financiers (Les bilans comptables des trois (03) dernières années) -les Références bancaires.
- Liste des moyens matériels avec les pièces justificatives (le matériel fixe est justifiée par un huissier de justice et le matériel roulant par des copies des cartes grises ou un reçu du fichier de base valable (pour les engins des TP) +les polices d'assurance en cour+ certificats de contrôle technique pour les voitures
- La liste des moyens humains, pris en charge par une copie du certificat de paiement des cotisations de sécurité sociale l'attestation de mise à jour en cours de validité CASNOS (copies conforme)
- Certificat d'enregistrement des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité juridique
- Une copie d'un certificat prouvant le type de régime fiscal auquel l'institution est soumise.

2-L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplis cachetée et signée par la personne habilitée.
- un mémoire technique justificatif.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé portant la mention manuscrite lu et accepté par le soumissionnaire.
- Planning d'exécution du projet.

3-L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment rempliée paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

La durée de préparation des offres est fixée de quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux. La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au bureau des marchés de la commune de sigus avant **14 heures**. L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le même jour et la même heur au siège de l'A.P.C de sigus. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 10H matin.

RÉUNION DES 27 SUITE À LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA

L'Union européenne affiche son unité malgré les fractures

● Cette réunion d'urgence, réclamée dès le 1^{er} août par vingt-deux dirigeants européens, avait été convoquée dans un climat tendu tandis que les critiques pleuvaient contre le gouvernement du Premier ministre espagnol Pedro Sanchez.

L'Union européenne a tenté, hier, de reprendre la main après plusieurs jours de fortes tensions provoquées par l'arrivée massive de migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta. Réunis en visioconférence lors d'un Conseil extraordinaire des ministres de l'Intérieur, les Vingt-sept ont affiché un message de solidarité envers Madrid. Il n'empêche que les désaccords politiques qui traversent désormais l'Europe sur les questions migratoires apparaissent désormais au grand jour.

Cette réunion d'urgence, réclamée dès le 1^{er} août par vingt-deux dirigeants européens, avait été convoquée dans un climat tendu, tandis que les critiques pleuvaient contre le gouvernement du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, accusé par plusieurs capitales d'avoir perdu le contrôle de ses frontières et d'entretenir, avec sa politique migratoire, un «*effet d'appel*». Une accusation que Madrid rejette fermement. Le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, savait qu'il serait attendu au tournant. Premier à prendre la parole, il a défendu la gestion espagnole de cette crise, tout en appelant ses partenaires européens à faire preuve de davantage de solidarité. Selon les derniers chiffres communiqués par Madrid, au moins 72 000 migrants sont entrés illégalement à Ceuta depuis le Maroc au cours de la semaine écoulée. Le ministre espagnol affirme que près de 70 000 d'entre eux sont déjà retournés au Maroc. Il a également annoncé qu'au moins 75 corps de migrants avaient été retrouvés.

SCHENGEN AU CŒUR DES DÉBATS

Depuis plusieurs jours, une question domine les discussions européennes : la crise de Ceuta a-t-elle mis en péril l'espace Schengen ? Pour Fernando Grande-Marlaska, «*en aucun cas l'espace Schengen n'a été compromis dans cette crise*». «*L'espace Schengen n'a jamais été en danger, pas même en danger minimal*», a-t-il déclaré à l'issue de la réunion ministérielle. Cela a été largement repris par plusieurs responsables européens. Le commissaire européen chargé des



Cette réunion d'urgence, réclamée dès le 1^{er} août par vingt-deux dirigeants européens, avait été convoquée dans un climat tendu

Migrations, Magnus Brunner, a lui aussi insisté sur la capacité de l'Union à absorber ce choc. Cet épisode «*nous a mis à l'épreuve : d'une part, en termes de rapidité d'action, d'autre part, en matière de solidarité, mais aussi dans notre capacité à résister à la désinformation*», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Bruxelles, à l'issue d'un échange entre ministres de l'Intérieur des 27. Pour Bruxelles, malgré l'ampleur des arrivées, l'Union a finalement contenu la crise. «*L'Europe a réussi ce test*», a estimé le commissaire européen. A l'issue des échanges, les ministres ont adopté un ton volontairement rassembleur. Le ministre français, Laurent Nunez, a affirmé que «*tous les Etats membres ont marqué leur solidarité avec l'Espagne. Tout le monde a salué la gestion espagnole et la coopération remarquable avec le Maroc*», a-t-il affirmé. Les discussions n'ont toutefois débouché sur aucune décision concrète. Ce Conseil, organisé sous présidence irlandaise, n'avait d'ailleurs aucun caractère décisionnel. «*Il s'agissait d'un moment de discussion*», a rappelé Laurent Nunez. Dans les coulisses,

plusieurs diplomates reconnaissent d'ailleurs que la réunion risquait surtout d'être utilisée par les différents gouvernements pour répondre à leurs propres opinions publiques, alors que les partis de droite et d'extrême droite multiplient les attaques sur les questions migratoires. «*La réunion sera utilisée par les ministres à des fins de politique intérieure*», a confié aussi une de ces sources dans des propos relayés par le journal *Le Monde*. Elle doit leur permettre «*d'adopter un ton plutôt dur pour ne pas laisser la moindre prise aux critiques de l'extrême droite*» qui n'a pas tardé à exprimer son mécontentement.

L'EUROPE DURCIT SA DOCTRINE

Il est à rappeler que vingt-deux chefs d'Etat et de gouvernement européens ont signé ensemble une lettre réclamant une réunion d'urgence pour examiner la situation. Dans cette lettre, les dirigeants dénoncent des «*politiques susceptibles de créer un effet d'appel*», une allusion au vaste programme de régularisation de près de 500 000 sans-papiers lancé par le gouvernement espagnol au printemps. Madrid rappelle pourtant que

cette mesure concerne uniquement des personnes vivant déjà sur le territoire espagnol et ne constitue en rien un dispositif destiné à attirer de nouveaux migrants. Pedro Sanchez a vivement dénoncé les critiques venues de ses partenaires, les attribuant à «*l'intérêt politique, l'ignorance et les préjugés*». Son ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a également ciblé l'Italie, estimant que Rome n'avait «*pas été à la hauteur de la situation*» après avoir demandé la suspension de l'Espagne de l'espace Schengen.

Il faut dire que l'Italie était le principal porte-voix de la ligne dure. Dès le 30 juillet, la Première ministre, Giorgia Meloni, dénonçait des «*images choquantes*» à Ceuta et réclamait des «*mesures exceptionnelles*», allant jusqu'à évoquer une suspension de l'Espagne de Schengen. Le lendemain, Rome annonçait des contrôles temporaires visant les voyageurs en provenance d'Espagne. Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, qualifiait cette décision «*d'inévitable*». cette proposition de suspension a trouvé un certain écho au Danemark et en Finlande. Para-

doxalement, après la réunion d'hier, Copenhague a salué la réaction espagnole. Le ministre danois de l'Immigration, Morten Bodskov, s'est déclaré «*très satisfait*» du déploiement rapide de la police et de l'armée espagnoles ainsi que du retour de nombreux migrants vers le Maroc. Tout en ajoutant que cette crise démontrait «*qu'il est absolument essentiel que nous gardions le contrôle des frontières de l'Union européenne*».

Si aucun changement immédiat n'a été annoncé, cette crise semble accélérer une évolution déjà engagée depuis plusieurs mois. Dans un courrier adressé à Pedro Sanchez, Ursula von der Leyen a appelé à renforcer encore davantage la protection des frontières extérieures. La présidente de la Commission européenne rappelle pourtant un paradoxe rarement mis en avant : les arrivées irrégulières dans l'Union européenne sont en baisse. Selon les chiffres qu'elle avance, elles ont diminué de 55% en deux ans et de 37% depuis le début de l'année 2026. Le nombre d'arrivées illégales est «*en chute de 55% au cours des deux dernières années et de 37% depuis le début 2026*», a écrit Ursula von der Leyen dans un courrier adressé lundi au chef du gouvernement espagnol. Elle y appelle cependant à trouver une «*réponse européenne commune*» pour consolider les frontières du bloc. «*Cet épisode montre clairement que nous devons aller plus loin pour renforcer nos frontières aux points les plus sensibles*». Parmi les pistes évoquées : «*Une surveillance accrue et, lorsque cela est nécessaire, l'utilisation de barrières physiques*». Il est à préciser que la quasi-totalité des gouvernements européens est désormais dirigée par des majorités de droite ou de droite conservatrice, tandis que plusieurs pays, à commencer par l'Italie, affichent une ligne beaucoup plus ferme sur l'immigration qu'il y a encore quelques années. L'Allemagne de Friedrich Merz a réintroduit des contrôles aléatoires à ses frontières intérieures. La France maintient les siens depuis plusieurs années. D'autres Etats envisagent désormais des restrictions comparables. **Amel B.**

VICTIMES MAROCAINES DU DRAME DE CEUTA LES CHIFFRES ERRONÉS DU MAKHZEN

Après près d'une semaine de mutisme inquiétant, les autorités alaouites se sont réveillées en «*pondant*» un communiqué qui n'a fait que les éclabousser davantage. Un document faisant état de «*11 décès (10 par noyade et une suite à une chute) et attribue l'afflux massif de migrants à des fausses rumeurs d'ouverture des frontières amplifiées en ligne*» et annonçant «*l'ouverture d'une enquête par le parquet pour identifier les responsabilités liées à ces actes...*». Un chiffre minimisé et affligeant et méprisant pour les familles des victimes. En réalité, le nombre de victimes est beaucoup plus important. Pour preuve, les autorités de

Madrid et le délégué du gouvernement à Ceuta font état «*d'au moins 72 morts qui ont perdu la vie lors des récentes vagues de tentatives de franchissement vers l'enclave de Ceuta*». Quant au président de la ville autonome, il avance de son côté un chiffre de 88 morts. Pour sa part, l'Association unifiée de la Garde civile (AUGC) dénombre environ une centaine de victimes, tandis que l'Association marocaine des droits humains (AMDH), qui conteste ces chiffres officiels qu'elles jugent largement sous-estimés, évoque une approche de 130 victimes et des dizaines de disparus recensés sur le terrain. Des acteurs associatifs qui, en outre, pointent du doigt une «*tolé-*

rance tacite ou un laxisme initial des forces de l'ordre face à l'ampleur des flux partis de Fnideq».

Face à l'opulence des bilans contradictoires, les associations réclament des investigations sérieuses et indépendantes des deux côtés de la frontière pour établir les responsabilités exactes. Il est clair que le Makhzen a publié un bilan falsifié pour dédramatiser l'invasion de Ceuta et les conséquences tragiques qui s'en sont suivies.

Des conséquences qui sont le résultat du flux migratoire survenu les 30 et 31 juillet évalué par le ministère espagnol de l'Intérieur à 72 000 personnes, parties de Fnideq et ont

franchi la frontière vers l'enclave espagnole de Ceuta. Commentant ces événements tragiques, dans un entretien au quotidien *El Pais*, Juan Jesus Vivas, président de Ceuta, a déclaré avant-hier que «*le Maroc a démontré qu'il n'était pas un partenaire fiable*», tout en insistant que «*Ceuta a subi une véritable atteinte à l'intégrité territoriale de l'Espagne*», et d'appeler «*Madrid et Bruxelles à exiger de Rabat le respect de la souveraineté espagnole*».

Aussitôt, l'armée et la garde civile espagnoles ont drastiquement renforcé leur présence tout le long des barrières de Ceuta et Melilla pour bloquer toute nouvelle tentative de passage.

Chahredine Berriah

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA D'AZEFFOUN
COMMUNE D'AZEFFOUN

**AVIS DE RELANCE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°01/2026 APRES ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF N° : 098415379213515**

La commune d'Azeffoun relance un (avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2026) pour l'opération suivante: Réalisation d'une cantine scolaire capacité 200 repas au niveau de l'école primaire Tifrest commune d'Azeffoun :

Lot N°01 : Gros œuvre (reste à réaliser), étanchéité, maçonnerie, enduit, revêtement, électricité intérieure, Menuiserie PVC et Métallique, plomberie sanitaire & peinture.

Lot N°02 : Chauffage central.

Lot N°03: Voirie et réseau divers.

NB :-Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot ou plusieurs lots

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'Azeffoun sise à Azeffoun, contre paiement de 2 500 DA.

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales objet du présent cahier des charges, s'adresse aux entreprises:

Lot N°01 : Lot N°01 : Gros œuvre (reste à réaliser), étanchéité, maçonnerie, enduit, revêtement, électricité intérieure, Menuiserie PVC et Métallique, plomberie sanitaire & peinture.

-Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie deux (II) ou plus en bâtiment TCE comme activité principale.

-Ayant réalisées un projet minimum catégorie « A » (justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics).

-Ayant réalisé un moyen des 03 meilleurs chiffres d'affaires durant les 05 dernières années égale ou supérieur à quinze millions de dinars (15 000 000.00 DA)

Lot N°02 : Chauffage central :

-Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie une (I) ou plus en bâtiment TCE comme activité principale, ou en Chauffage central.

-Ayant réalisées un projet similaire (justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics).

Lot N°03: Voirie et réseau divers

-Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie deux (II) ou plus en bâtiment TCE comme activité principale.

-Ayant réalisées un projet similaire (justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics).

Les offres doivent parvenir accompagnées des pièces et documents ci-après:

I-) Dossier de candidature comprenant :

- Une déclaration de candidature, remplie, cachetée signée et datée
- Une déclaration de probité, remplie, cachetée signée et datée
- Les statuts pour les sociétés;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
 - a) Capacités professionnelles : Registre de commerce dans le domaine.
 - b) Capacité financiers : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des cinq dernières années.
 - c) Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.

II-) Offre technique comprenant :

- Déclaration à souscrire remplie, signée cachetée et datée.
- Cahier des charges cacheté rempli date et signé portant en sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Moyen matériel affecté au projet justifiés par -Moyen matériel affecté au projet justifiés : pour matériel roulant par des Cartes grises + assurance et contrôle technique en cours de validité ou contrat de location.
Pour autre matériel doit être justifié par pour matériel fixe, rapport d'expertise et d'évaluation du matériel établi par le commissaire-priseur ou expert automobile, datée de moins d'une année ou PV de constat de matériel d'huissier à justice.
- Moyen humains affectés au chantier avec un organigramme de l'équipe, le nombre de personne affectés avec leurs qualifications, expérience, profils, CV (justifiés par des déclarations délivrées par la CNAS ainsi que par des diplômes et affiliation pour l'encadrement technique).
- Mémoire technique justificatif
- Attestation de bonne exécution justifiant la réalisation d'un projet similaire, délivrées par les maîtres de l'ouvrages publics.
- Engagement de Délai de réalisation et planning de réalisation des travaux : remplie, cachetée signée et datée

III-) Offre financière comprenant :

- La lettre de soumission remplie, cachetée signée et datée
 - Le détail quantitatif estimatif (DQE), signé, rempli, cachetée et paraphé.
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, cachetée signé et paraphé
- Ces documents doivent être renseignés et signés cachetés et datés par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. « Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026, objet : Réalisation d'une cantine scolaire capacité 200 repas au niveau de l'école primaire Tifrest commune d'Azeffoun :

Lot N°01 : Gros œuvre (reste à réaliser), étanchéité, maçonnerie, enduit, revêtement, électricité intérieure, Menuiserie PVC et Métallique, plomberie sanitaire & peinture.

Lot N°02 : Chauffage central.

Lot N°03: Voirie et réseau divers.

Les trois enveloppes portant les mentions « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- « Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026, objet : Réalisation d'une cantine scolaire capacité 200 repas au niveau de l'école primaire Tifrest commune d'Azeffoun :

Lot N°01 : Gros œuvre (reste à réaliser), étanchéité, maçonnerie, enduit, revêtement, électricité intérieure, Menuiserie PVC et Métallique, plomberie sanitaire & peinture.

Lot N°02 : Chauffage central.

Lot N°03: Voirie et réseau divers.

La durée de préparation des offres est fixé à dix (10) jours à compter de la première date de la parution de l'avis Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou le portail des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à treize heures (13 :00h), si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour que la date limite de dépôt des offres à treize heures et trente minutes (13 :30), au siège de la commune d'Azeffoun.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DU LOGEMENT
WILAYA DE BATNA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE

N°:..... /DL/ 2026

Date de lancement le

Dans le cadre des Travaux D'amélioration urbain et assainissement à travers les communes de la Wilaya De Batna CSGCL
La Direction du logement de la wilaya de Batna comme maître d'ouvrage et L'office de promotion et de gestion immobilière en tant que maître d'ouvrage délégué lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour Les des travaux D'amélioration urbain et assainissement à travers les communes de la Wilaya De Batna CSGCL comme suit :

L'opération : Travaux D'amélioration urbain et assainissement à travers les communes de la Wilaya De Batna CSGCL

Projet : AMENAGEMENT BOULEVARD EL-MENCHAR (Tranche 2)

- Le cahier des charges relatif à ce projet doit être retiré contre paiement de 5.000,00 DA auprès de :

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna Cité An-nasr ex terrain SAP BATNA. Tél. : 033 27.31.34- 033 27.31.35

Les offres doivent être accompagnées des documents mentionnés ci-dessus conformément au cahier des charges et déposés à la direction de L'OPGI BATNA (DG) à Cité An-nasr ex terrain SAP BATNA dans enveloppe.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention :

« avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale »

L'opération : Travaux D'amélioration urbain et assainissement à travers les communes de la Wilaya De Batna CSGCL

Projet : AMENAGEMENT BOULEVARD EL-MENCHAR (Tranche 2)

« A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe L1 est destinée au dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe

L3 est destinée à l'offre financière (les 3 enveloppes L1, L2, L3 sont séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres.

La quatrième enveloppe L4 contiendra les trois enveloppes L1, L2 et L3 conformément à l'article 67 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

Contenu du dossier de candidature

- 1- Une déclaration de candidature ;
- 2- Une déclaration de probité.
- 3- Les statuts pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en cours de validité
B/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires durant les années 2023-2024-2025.
C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestation de bonne exécution et PV de réception définitive signée par le maître d'ouvrage publics durant les trois (03) dernières années (2023-2024-2025)
- 6- Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), originale ou copie portant la mention non inscrite au fichier national des fraudeurs.
- 7- copie de registre de commerce électronique
- 8- attestation des comptes sociaux pour les SARL, EURL..... pour l'année 2025.

Contenu de l'offre technique

- 1- Une déclaration à souscrire.
- 2- un mémoire technique.
- 3- la mention manuscrite « lu et accepté » à la dernière page de l'offre technique.

Contenu de l'offre financière

- 1- La lettre de soumission ;
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- La date de dépôt des offres sera fixée sur le cahier des charges.
- L'heure de dépôt des offres est fixée avant 13 h 30.
- la durée de préparation est de (10 jours) à partir de la date de lancement de la présente avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale.
- L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres à 14 h 00 heures en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de siège de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La langue de préparation à utiliser pour la présentation de la soumission et les documents
D'accompagnements est le français et l'arabe en application des dispositions de l'Article 46 la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales aux marchés publics et à l'articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.
- La validité des offres est fixée à 100 jours de la date de dépôt des offres.
- Toute offre parvenue en retard ou non - conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.
* Conformément à l'article 70 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, Le maître d'ouvrage invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.

Les Entreprises autorisées à soumissionner : Seules entreprises ayant les conditions suivantes sont autorisées à soumissionner à savoir.

A- Qualification :

Qualifiées en travaux publics, ou bâtiment activité principale destinés aux entreprises de catégorie V et plus.

B- Attestation D'exécution

Ayant réalisé au moins un projet similaire justifier par une attestation de bonne exécution et/ou PV de réception provisoire ou définitive délivré par un maître d'ouvrage publics n'ayant pas dépassé les trois (03) dernières années (2023-2024-2025)

1- Aménagement des espaces urbain ou voirie ayant une superficie supérieure ou égale à 8000 m2

Réalisé un projet de travaux des VRD 80 logements et plus

C- Chiffre d'affaires :

Ayant une moyenne de chiffre d'affaires des bilans des trois dernières années (2023-2024-2025) d'un montant : 100.000.000,00 DA.

D- Moyens matériels

Ayant les moyens matériels suivants :

- 01 camion 10 tonne et plus et 01 retro chargeur

NB :

« Les moyens matériels doivent être justifiés par carte grise en propriété avec police d'assurance valide et fiche de contrôle technique (pour le matériels roulants) en cours de validité »

E- Moyens humains

Ayant les moyens humains suivants :

- « 01 Technicien ou T.S dans le domaine de bâtiment + 10 ouvriers »

NB :

* Technicien ou T.S (Licence ou DEUA) dans le domaine ; justifiées par Diplôme ou contrat ANEM avec affiliation CNAS en cours de validité, (le personnel doit être affilié depuis au moins 06 mois chez le soumissionnaire à la date d'ouverture)
* Ouvriers justifiés par Affiliation CNAS en cours de validité, (le personnel doit être affilié depuis au moins 03 mois chez le soumissionnaire à la date d'ouverture) ; dans le détail est comme suit

NB :

- 1- les plis ayant servi à l'éligibilité des soumissionnaires ne seront pas notés lors de l'évaluation de l'offre technique
- 2- si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite l'offre sera rejetée systématiquement.

SELON LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU TRÉSOR SCOTT BESSENT

Un accord sur la réouverture du détroit d'Ormuz serait imminent

● «Il est possible que nous parvenions aujourd'hui ou demain (4 ou 5 août, ndlr) à un accord visant à rouvrir le détroit et à évoluer vers une situation plus normale dans ce conflit», a assuré Scott Bessent dans une interview accordée à la chaîne CNBC.

Après plusieurs jours de tensions et une escalade militaire qui a replongé la région du golfe Arabo-Persique dans la guerre, les espoirs d'un accord entre les Etats-Unis et l'Iran renaissent. Trump a multiplié cette semaine les déclarations créditant la thèse d'une reprise des pourparlers. Et hier, c'est le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, qui a annoncé une reprise imminente des négociations. Intervenant dans l'émission Squawk Box (haut-parleur) sur CNBC, il a assuré qu'un accord pourrait être conclu «mardi ou mercredi» pour rouvrir le détroit d'Ormuz en garantissant la «liberté de circulation» des navires commerciaux dans le point de passage stratégique fermé par l'Iran depuis le début du conflit. «Nous sommes en pourparlers avec les Iraniens», a-t-il lancé, selon un résumé de l'interview publié sur le site de la chaîne CNBC. «Il est possible que nous parvenions aujourd'hui ou demain (4 ou 5 août, ndlr) à un accord visant à rouvrir le détroit et à évoluer vers une situation plus normale dans ce conflit», a-t-il souligné. Et de préciser en réponse à une question où il lui était demandé si, d'après lui, l'Iran allait percevoir un péage : «Il s'agirait d'une liberté de circulation.» Alors que les prix du brut ont enregistré une chute après ces propos, M. Bessent a renchéri en affirmant que «les prix devraient encore baisser lorsque les centaines de navires bloqués dans le golfe Persique pourront en sortir». «Il ne s'agit pas seulement de l'énergie. Il s'agit aussi d'engrais, de produits raffinés et de divers gaz industriels», a détaillé le secrétaire américain au Trésor. «Nous pourrions assister à un important mouvement de reprise des échanges à mesure que ces prix baisseront», a-t-il ajouté.

UN CARGO BATTANT PAVILLON LIBÉRIEN CIBLÉ

Le problème est que les annonces sur une reprise des négociations et celles sur l'imminence d'un accord définitif avec l'Iran n'ont fait que s'accumuler depuis plusieurs semaines sans que rien ne soit concrétisé. Et l'on se souvient comment, brusquement, alors que les pourparlers semblaient aller bon train après la signature du Protocole d'accord le 17 juin et la tenue des premières discussions directes entre les délégations iranienne et américaine en Suisse les 21 et 22



Le secrétaire américain au Trésor Scott Bessent

juin, Trump avait déclaré les négociations «terminées» le 8 juillet avant de lancer de nouvelles attaques contre l'Iran durant 13 jours d'affilée. «L'Iran a commencé à attaquer des pétroliers qui transitaient par le détroit d'Ormuz, le long des côtes d'Oman, sous la protection militaire des Etats-Unis. Téhéran souhaite que les navires traversent ses eaux territoriales lorsqu'ils empruntent le détroit. En représailles, Washington a lancé plus d'une douzaine de vagues de frappes aériennes et réimposé son blocus naval à l'Iran», rappelle CNBC.

Hier, un nouvel incident a été signalé au niveau du détroit d'Omuz : selon l'AFP qui cite une alerte de l'agence maritime britannique UKMTO, un «projectile inconnu» a visé un cargo dans la nuit de lundi à hier. L'incident est sur-

venu «à quelque 20 milles nautiques (37 km) au nord-est de la ville omanaise d'Al Khasab», selon l'agence anglaise. Par ailleurs, la société de sécurité britannique Vanguard Tech, citée par l'AFP, a rapporté hier qu'«une personne est portée disparue sur le cargo frappé dans la nuit dans le détroit d'Ormuz, et un incendie est en cours à son bord». Vanguard Tech précise que le navire touché est le Minoan Pioneer, un bateau battant pavillon libérien. «Le projectile a apparemment touché la salle des machines, et un feu s'est déclenché près de la zone d'habitation. L'équipage lutte contre le feu et a besoin d'assistance», s'est alarmée la société de sécurité britannique.

Côté iranien, on continue à brandir l'argument de la souveraineté sur le détroit d'Ormuz pour

expliquer les attaques contre les navires qui tentent de forcer le dispositif mis par la République islamique pour la navigation autour du détroit.

Lors de son point de presse de lundi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a insisté sur le fait que c'est l'ingérence américaine dans la gestion du détroit qui a provoqué les perturbations qui ont lourdement affecté le trafic maritime dans la région. Pour lui, l'administration d'Ormuz est exclusivement l'affaire des Etats riverains, à savoir Oman et l'Iran.

LES ÉTATS-UNIS À COURT DE MISSILES À LONGUE PORTÉE

Le porte-parole iranien a qualifié l'intervention militaire américaine dans la région de «piraterie». «Lorsque nous qualifions ces actions de piraterie, nous ne nous attendons pas à ce que les responsables américains se sentent gênés, car ils ont ouvertement admis qu'ils agissaient comme des pirates et en ont même tiré une certaine fierté», a martelé Esmail Baghaei, avant de faire remarquer : «Ces mesures reflètent clairement l'hostilité des Etats-Unis envers la nation iranienne et démontrent que Washington reste déterminé à suivre la voie de la confrontation avec l'Iran, malgré ses affirmations répétées selon lesquelles la diplomatie a également son importance.»

A retenir par ailleurs cette information donnée hier par Reuters et selon laquelle «l'armée américaine a épuisé une grande partie de son stock de missiles à longue portée de haute précision au cours de ses cinq mois de guerre contre l'Iran». L'agence britannique dit tenir cette information de «trois personnes ayant connaissance de ces données». Si cela venait à se confirmer, cette pénurie de missiles de longue portée a de quoi soulever «des inquiétudes quant à l'état de préparation de l'armée en vue de futurs conflits», note Reuters. D'après la même agence de presse, les missiles manquants «sont principalement des armes sol-sol de l'armée, connues sous les noms d'Army Tactical Missile Systems (ATACMS) et de Precision Strike Missiles (PrSM)». Et «les Etats-Unis ont utilisé pratiquement toutes ces armes», ont avoué deux de ces sources qui se sont confiées à Reuters. **M. B.**

SOUDAN

Le Conseil de sécurité examine la détérioration de la situation humanitaire

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait tenir hier des consultations à huis clos sur le Soudan afin d'examiner la dégradation de la situation humanitaire dans le pays, en particulier dans les régions du Darfour, du Nil Bleu et du Kordofan.

La réunion, demandée le 31 juillet par le Danemark et le Royaume-Uni, rédacteurs des textes du Conseil sur le dossier soudanais, sera marquée par un exposé d'un responsable du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Les consultations devraient porter sur les conséquences de la poursuite des combats pour les populations civiles, les difficultés d'acheminement de l'aide humanitaire ainsi que l'aggravation des besoins alimentaires et sanitaires dans les zones touchées par le conflit. Cette réunion s'inscrit dans le programme de travail du Conseil de sécurité pour le mois d'août, placé sous la présidence du Danemark, qui prévoit également l'examen de plusieurs

dossiers africains et de questions liées aux conflits et à la sécurité régionale. Selon la présidence du Conseil, le programme du mois comprend des discussions sur les conflits et les crises humanitaires, notamment l'instrumentalisation de la famine et l'insécurité alimentaire dans les zones de conflit. Des rapports des Nations unies font état de la persistance de graves difficultés humanitaires dans les Etats du Nil Bleu et du Kordofan du Sud, marquées par des crises sanitaires, une hausse des cas de maladies, la dégradation des services essentiels et les difficultés d'accès des équipes humanitaires aux populations affectées. Les membres du Conseil devraient également examiner les moyens de renforcer l'accès sans entrave de l'aide humanitaire, d'assurer la protection des civils et du personnel humanitaire, ainsi que de mobiliser les financements nécessaires aux opérations de secours, alors que les Nations unies mettent en garde contre une aggravation de la crise si les hostilités se poursuivent. **R. I.**

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

L'OMS APPELLE À UN PLUS GRAND SOUTIEN

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé hier à un renforcement de l'aide à tous les niveaux pour lutter contre l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, qui progresse plus vite que la riposte sanitaire. Cette épidémie est désormais la plus importante épidémie d'Ebola jamais signalée en RDC. «L'épidémie continue malheureusement de se propager à un rythme qui dépasse les capacités de réponse», a déclaré un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, lors d'un point de presse à Genève. «Nous avons besoin de davantage de soutien financier, mais aussi d'autres ressources pour renforcer tous les aspects de la riposte : les capacités de traitement, les équipes d'enquête sur le terrain, les équipes chargées des enterrements sûrs et les agents communautaires», a-t-il expliqué. Déclarée officiellement le 15 mai, avec plusieurs semaines de retard, la flambée actuelle est causée par le variant Bundibugyo, pour lequel il n'existe jusqu'à présent ni vaccin ni traitement. Un total de 3802 cas confirmés, dont 1707 décès, ont été signalés en RDC. Par ailleurs, 17 000 cas contacts font l'objet d'un suivi, dont plus de 80% de façon quotidienne. Ebola, qui se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une fièvre hémorragique, a tué plus de 15. 000 personnes en Afrique au cours des 50 dernières années. L'épidémie en cours s'est propagée au cours des deux derniers mois à cinq provinces (l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Haut-Uélé et la Tshopo). Mais 87% des cas ont été signalés dans l'Ituri. M. Jasarevic a expliqué que la riposte sanitaire devait se concentrer sur les zones où le virus se propage actuellement et sur celles où il pourrait se propager ensuite. **R. I.**

APRÈS UNE RÉUNION AVEC LE PREMIER MINISTRE ISRAËLIEN

Le «Conseil de la paix» revient sur la feuille de route et tempère son optimisme

● Après avoir annoncé que le retrait israélien de Ghaza sera synchronisé avec le désarmement du Hamas, le «Conseil de la paix» à Ghaza est revenu sur ses propos suite à une longue réunion de ses responsables, à leur tête son haut conseiller Nickolay Mladénov, avec le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, tard lundi dernier. Le retrait israélien se fera, a-t-il déclaré, après la démilitarisation du Hamas, ce que ce dernier a toujours refusé.



Le «Conseil de la paix» de Donald Trump a revu à la baisse les conditions du retrait israélien, suite à une rencontre, tard lundi dernier, entre son envoyé spécial, Nickolay Mladénov, et le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu

Après avoir dénoncé les frappes israéliennes qui ont tué, en 48 heures, plus d'une trentaine de Palestiniens à Ghaza et blessé des dizaines d'autres, le «Conseil de la paix» de Donald Trump a revu à la baisse les conditions du retrait israélien, suite à une rencontre, tard lundi dernier, entre son envoyé spécial, Nickolay Mladénov, et le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, alors que l'offensive militaire contre l'enclave se poursuivait. Le Conseil a déclaré qu'Israël «ne devrait se retirer des territoires qu'il occupe actuellement à Ghaza qu'après le désarmement du Hamas», revenant ainsi sur la feuille de route annoncée la semaine dernière, qui prévoyait que les deux actions se dérouleraient simultanément et progressivement.

Un changement qui intervient dans un contexte d'intensification des frappes israéliennes contre Ghaza. Une escalade dénoncée par les pays médiateurs, le Qatar, la Turquie et l'Égypte, à travers une déclaration commune publiée tard dans la soirée de lundi dernier, dans laquelle ils ont fustigé «les violations israéliennes en cours dans la bande de Ghaza, en particulier le ciblage des installations de soins et des infrastructures médicales, et les victimes civiles qui en résultent, notamment des femmes et des enfants, qui constituent une violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire». Les médiateurs ont, par ailleurs, exhorté Israël à «respecter pleinement ses engagements au titre de l'accord de cessez-le-feu» et averti que toute violation «compromet les efforts visant à mettre en œuvre sa deuxième phase, en particulier suite à l'annonce par le Hamas et les factions palestiniennes de leur acceptation de la feuille de route, notamment de la disposition concernant le confinement des armes».

En plus des pays médiateurs, l'offensive militaire israélienne contre Ghaza a également été dénoncée par le haut conseiller du «Conseil de la paix», Nickolay Vladénov, juste avant sa visite en Israël. Le changement des termes de la feuille

de route annoncée jeudi dernier est apparu après les discussions entre les responsables du Conseil et Benyamin Netanyahu, lors d'une longue réunion à Tel-Aviv. Dans un communiqué publié tard dans la soirée de lundi dernier et posté sur son compte X, le «Conseil de la paix», auquel la supervision de l'enclave après la guerre a été confiée, a écrit : «Contrairement aux informations erronées qui circulent, nous précisons que le retrait des forces israéliennes au-delà de la Ligne jaune n'interviendra qu'une fois le désarmement achevé, conformément aux engagements pris par le Hamas auprès des médiateurs», précisant en outre que «ceci concerne aussi bien les armes légères que les armes lourdes, ainsi que les tunnels». Il a également confirmé la tenue d'une réunion entre Nickolay Mladénov, son haut représentant, Aryeh Lightstone, son conseiller principal et Benyamin Netanyahu. La «Ligne jaune» est la frontière imposée par Israël dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu signé au mois d'octobre dernier, qui divise l'enclave en deux zones contrôlées respectivement par Israël et le Hamas, avant que l'armée israélienne n'étende depuis son contrôle à plus de 60% de la superficie de Ghaza et compte poursuivre cette expansion pour atteindre plus de 70% de la bande.

D'UN «RETRAIT QUI VA DE PAIRE AVEC LE DÉSARMEMENT» À...

Selon les propos d'un responsable du Conseil, repris par des médias hébreux, Israël «devait initialement se retirer jusqu'à la Ligne jaune, conformément aux termes de démilitarisation du Hamas annoncé la semaine dernière». Dans une version antérieure de la feuille de route, le «Conseil de la paix» avait fait état d'un «retrait complet de l'armée israélienne», laissant présager certains replis israéliens au-delà de la Ligne jaune avant même l'achèvement du désarmement du Hamas. C'est ce qu'avait proposé d'ailleurs le «Conseil de la paix» lors des négociations de la semaine écoulée en Égypte entre

ce dernier et les représentants du Hamas. Il y a une semaine, Mladénov avait pourtant parlé de «retrait qui va de paire avec le désarmement». Mais Israël a conditionné le retrait de ses troupes par la démilitarisation de la résistance.

Dès l'annonce de l'accord, le gouvernement de Netanyahu, enhardi par l'immunité dont il jouit, l'a rejeté, tout en exerçant une pression, à travers une offensive militaire meurtrière contre Ghaza, dans le seul but d'obtenir des changements au prix de la vie de dizaines de Palestiniens. Avant la réunion avec Mladénov, le ministre des Finances d'extrême droite, Bezalel Smotrich, et la ministre des Établissements, Orit Strock, avaient appelé Netanyahu à suspendre la mise en œuvre de l'accord, sous prétexte que l'approbation par le cabinet de l'entrée de la Force internationale de stabilisation a été faite «sur la base d'informations erronées». Dans la lettre adressée à Netanyahu, ils ont demandé la convocation d'un nouveau cabinet et appelé le Premier ministre à exiger du «Conseil de la paix» qu'il «revoit son cadre de travail afin qu'il soit conforme aux engagements pris envers Israël».

Par ailleurs, il est important de souligner aussi que le jour de l'arrivée de Mladénov en Israël, aucune frappe israélienne n'a été menée contre Ghaza, jusqu'à tard dans la nuit, lorsque deux Palestiniens ont été tués et deux autres blessés par des tirs de drones.

Selon des informations fuitées dans des médias israéliens, lors de la réunion de lundi dernier, «Netanyahu a déclaré à Mladénov qu'Israël ne mettrait pas fin à ses raids contre Ghaza et ne se retirerai pas de la Ligne jaune en raison de la menace persistante posée par le Hamas». Les mêmes sources ont révélé aussi qu'une «liste de réserves concernant le plan de désarmement a été remise».

Le «Conseil de la paix» a fini par faire marche arrière, en écartant toute possibilité d'un processus de désarmement et de retrait progressif prévus par le plan. Ce que le Hamas a refusé catégoriquement. Il a même appelé les pays

médiateurs, le «Conseil de la paix» et l'administration Trump à faire pression sur Israël pour qu'il revoie sa position. Dans sa déclaration de lundi dernier, au sujet de la réunion avec Netanyahu, qu'il a jugée «constructive», le Conseil a tempéré l'espoir de cette «percée historique» dont a parlé le président Trump. Dans un message publié sur son compte X il a écrit : «C'est le début de la phase difficile et je ne l'ai jamais prétendu. Ce que nous faisons maintenant n'a rien de spectaculaire. C'est un travail lent, fastidieux et technique.»

Il est à souligner également que le désarmement du Hamas a été un point d'achoppement majeur dans la mise en œuvre du Plan Trump de cessez-le-feu à Ghaza. Si le Hamas tient à ce que ses armes soient remises au Comité de technocrates palestiniens, auquel l'administration de Ghaza est confiée, après le retrait israélien des territoires occupés, pour Israël, le retrait n'aura pas lieu sans le désarmement du Hamas. Selon la feuille de route de jeudi dernier, le Comité devait entrer à Ghaza deux semaines après le début du plan de désarmement, durant lesquelles, est-il indiqué, les parties devaient arrêter un calendrier pour chaque phase du transfert des armes. Le refus israélien de respecter les termes de la feuille de route entérinée par l'administration Trump a laissé en suspens ce calendrier, puisque les deux semaines devaient commencer immédiatement après la validation du plan par le Hamas. Hier, Netanyahu a reconnu «l'existence de désaccord avec le président Trump concernant l'accord» de jeudi dernier, sans pour autant donner de détails ou être plus explicite.

Sauf intervention de Trump, la nouvelle mouture de la feuille de route de démilitarisation et de retrait israélien sera mise en exécution. En faisant du désarmement, une condition de son retrait, Israël savait que cette position sera rejetée par le mouvement de résistance, d'autant qu'elle n'entre pas dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu de Trump, signé en octobre 2025.

Salima Tlemçani



Mercredi 5 août 2026

> Oran. Des initiatives pour faire connaître le tilapia rouge La Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture d'Oran a lancé une série d'activités de sensibilisation et de promotion visant à faire connaître le tilapia rouge et à encourager sa consommation, à travers sa participation à diverses manifestations estivales

> > La gratuité des plages mise à mal par les concessions à Boumerdès Au niveau des plages les plus prisées, les portions accessibles gratuitement au public se réduisent comme peau de chagrin, contraignant parfois les familles à s'installer dans des espaces très exigus

> Renato Fontanarosa, acteur de theatre et de cinema italien. «Présenter Don Quichotte au public algérien est un projet qui nous tient à cœur» Portée par la Compagnie Aux 4 Vents, Don Quichotte est une pièce théâtrale qui a connu un grand succès depuis sa création en 2024. Elle a été mise en scène par l'Italien Carlo Boso. Sur scène les personnages sont incarnés par un groupe de comédiens remarquables. Parmi eux Renato Fontanarosa qui interprète le rôle de Sancho Panza. Dans cet entretien, on revient sur le parcours et la pertinence de cette pièce qui va de succès en succès.



PHOTO : DR

ÉTÉ 2026 À MOSTAGANEM

LE BOOM TOURISTIQUE SE HEURTE AU DÉFICIT D'HÉBERGEMENT

Par **Lakhdar Hagani**

La wilaya de Mostaganem confirme, durant l'été 2026, son statut de destination balnéaire incontournable en Algérie. Son littoral, ses espaces naturels et son riche patrimoine historique attirent chaque année un nombre croissant de vacanciers. Toutefois, cette forte attractivité met en lumière une problématique persistante. L'insuffisance des capacités d'hébergement, qui conduit de nombreux estivants à privilégier la location de logements auprès de particuliers. Avec plus de 120 kilomètres de côtes et 57 plages ouvertes à la baignade, réparties sur dix communes littorales, Mostaganem figure parmi les destinations estivales les plus fréquentées du pays. Sa proximité avec Oran, son accessibilité depuis Alger et les wilayas de l'intérieur, ainsi que la diversité de ses paysages, expliquent une affluence qui ne cesse de progresser. Les investissements engagés ces dernières années dans l'aménagement des plages, la moder-

nisation des infrastructures, l'amélioration des voies d'accès et le renforcement des dispositifs de sécurité ont contribué à accroître l'attractivité de la wilaya. Durant les mois de juillet et d'août, les plages enregistrent ainsi une fréquentation particulièrement importante.

MAIS DERRIÈRE CETTE DYNAMIQUE SE CACHE UN DÉFI MAJEUR . LE DÉFICIT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE.

La capacité officielle d'accueil demeure limitée à environ 5900 lits, répartis entre hôtels, résidences touristiques, villages de vacances, auberges et autres établissements agréés. Ce volume s'avère insuffisant face à une demande en constante augmentation. Dès le début de la saison estivale, de nombreux hôtels affichent complet et les réservations sont souvent effectuées plusieurs semaines à l'avance. Les tarifs pratiqués par certains établissements constituent également un frein pour une partie des familles. Face à cette situation, la location saisonnière de logements privés s'est imposée

comme la principale solution de rechange. A Mostaganem, Mazagran, Hassi Mamèche, Stidia, Ben Abdelmalek Ramdane, Sidi Lakhdar, Ouled Boughalem, Achaacha, Khadra et Fornaka, des centaines d'appartements, de villas et de maisons sont proposés aux vacanciers durant toute la période estivale. Plus souple et généralement plus abordable que l'hôtellerie classique, cette formule permet d'absorber une partie importante de la demande. Toutefois, une grande partie de cette activité reste informelle et échappe encore aux statistiques officielles ainsi qu'aux mécanismes de contrôle. Dans ce contexte, la direction du tourisme et de l'artisanat de Mostaganem encourage les propriétaires proposant des locations saisonnières à déclarer leurs logements auprès des services compétents. Cette démarche vise à mieux recenser les capacités d'accueil disponibles, à disposer de données plus fiables sur les flux touristiques et à améliorer la planification du développement du secteur.

(Suite en page 12)

ÉTÉ 2026 À MOSTAGANEM

Le boom touristique se heurte au déficit d'hébergement

(Suite de la page 11)

Les professionnels du tourisme estiment que l'essor continu de la fréquentation impose désormais une accélération des investissements dans les infrastructures d'hébergement. Si les principales capacités hôtelières restent concentrées dans le chef-lieu et la station balnéaire des Sablettes, plusieurs communes côtières très fréquentées demeurent insuffisamment équipées. Au-delà du tourisme balnéaire, la wilaya poursuit également sa stratégie de diversification. Les forêts du massif du Dahra, les circuits de randonnée et les espaces naturels offrent des perspectives intéressantes pour le développement de l'écotourisme. Le patrimoine historique constitue également un atout majeur, avec notamment la Grande Mosquée El Merini, Bordj El M'Hals, les anciens quartiers de Tigditt et de Tobbana, ainsi que les mausolées de Sidi Lakhdar Ben Khoulouf et de Sidi Saïd. Les autorités locales poursuivent les opérations de réhabilitation des sites historiques, d'aménagement du littoral et de valorisation des espaces forestiers

afin de promouvoir un tourisme conciliant développement économique, préservation du patrimoine et protection de l'environnement. Pour les acteurs du secteur, l'enjeu prioritaire demeure néanmoins le renforcement de l'offre d'hébergement. Ils plaident pour la réalisation de nouveaux hôtels, de résidences touristiques, de villages de vacances, de campings modernes et d'auberges de jeunesse, notamment dans les communes enregistrant les plus fortes affluences estivales. Sans une augmentation significative des capacités d'accueil, le développement touristique de Mostaganem pourrait être limité par une offre d'hébergement devenue insuffisante au regard de la croissance de la demande. La wilaya dispose pourtant de tous les atouts pour s'imposer durablement comme une destination touristique de référence à l'échelle nationale. Son avenir dépendra de sa capacité à accompagner cette dynamique par des investissements structurants et par une meilleure organisation de l'offre d'hébergement, qu'elle soit institutionnelle ou issue de la location saisonnière.

L. H.



Une vue du littoral de Mostaganem

PHOTO : DR

ORAN

Des initiatives pour faire connaître le tilapia rouge

La Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture d'Oran a lancé une série d'activités de sensibilisation et de promotion visant à faire connaître le tilapia rouge et à encourager sa consommation, à travers sa participation à diverses manifestations estivales, a indiqué son directeur, Abdelbasset Hamri. M. Hamri, cité par l'APS, a précisé que, depuis le début de la saison estivale, la Chambre a organisé plusieurs espaces de dégustation et de présentation du tilapia rouge, ainsi que de ses qualités nutritionnelles. A cette occasion, des chefs professionnels ont préparé une variété de plats, afin de mettre en valeur les nombreuses possibilités qu'offre ce poisson dans la réalisation de recettes locales et internationales. Il a ajouté que la plus récente de ces initiatives a consisté en la participation de la Chambre au Festival de la dégustation, dont les activités se sont achevées samedi soir au Village méditerranéen d'Oran. Les plats élaborés à base de tilapia rouge ont suscité un vif intérêt de la part des visiteurs, qui ont ainsi pu découvrir les caractéristiques et les qualités gustatives de ce produit. Le même responsable a également fait savoir que la Chambre a pris part à l'accueil d'un groupe d'élèves ayant obtenu les meilleurs résultats au niveau national aux examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), bénéficiaires d'un programme touristique dans la wilaya d'Oran. Une céré-



Le tilapia rouge est un poisson méditerranéen à la chair délicate et au goût inégalable

PHOTO : DR

monie en leur honneur a été organisée au Village méditerranéen, ponctuée de dégustations de plats à base de tilapia rouge, dans le but de promouvoir une culture de consommation saine auprès des différentes catégories de la société, notamment les jeunes. M. Hamri a souligné que ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie visant à accompagner les efforts de l'Etat pour développer la filière aquacole et diversifier les sources de produits halieutiques. Il a relevé que la promotion du

tilapia rouge constitue l'une des priorités de la Chambre, en raison de sa haute valeur nutritionnelle et de son prix compétitif par rapport à certaines autres espèces marines. La promotion de la production et de la consommation du tilapia rouge s'inscrit dans la politique nationale destinée à renforcer la sécurité alimentaire et à développer l'aquaculture continentale. Au cours des dernières années, les pouvoirs publics ont accordé un intérêt croissant à cette filière en accompagnant les investisseurs, en facilitant

la création de fermes aquacoles, en encourageant l'intégration entre l'agriculture et la pisciculture, ainsi qu'en soutenant les projets de production d'alevins et d'aliments pour poissons, afin d'accroître la production nationale et de mettre à la disposition des consommateurs un produit halieutique local à des prix abordables. Par ailleurs, le directeur de la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture a annoncé que ses services se préparent à conclure une convention de partenariat avec l'administration du Village méditerranéen d'Oran. Cette convention vise à intégrer des plats à base de tilapia rouge dans la carte des repas proposés aux résidents et aux visiteurs. Il a expliqué que, dans le cadre de cet accord, la Chambre jouera le rôle d'intermédiaire entre les producteurs de tilapia rouge et le Village méditerranéen, afin d'assurer un approvisionnement régulier en ce produit local aux meilleurs prix, tout en contribuant à l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux et en encourageant les producteurs à accroître leurs capacités de production. Enfin, M. Hamri a estimé que cette initiative pourrait constituer un modèle de coopération entre les différents acteurs du secteur de l'aquaculture et les établissements touristiques, contribuant ainsi à la valorisation de la production nationale, à la promotion de la consommation des poissons d'élevage et au soutien de l'économie locale.

R. L.



SAISON ESTIVALE À BOUMERDÈS

La gratuité des plages mise à mal par les concessions

● Au niveau des plages les plus prisées, les portions accessibles gratuitement au public se réduisent comme peau de chagrin, contraignant parfois les familles à s'installer dans des espaces très exigus



PHOTO : DR

Dans plusieurs localités côtières, à l'instar de Boumerdès, Corso, Figuier, Zemmouri ou encore Seghirate, les espaces exploités par les concessionnaires dépassent largement les limites fixées par la réglementation.

La concession des plages au secteur privé suscite de vives critiques à Boumerdès. De nombreux estivants dénoncent une occupation jugée excessive du domaine balnéaire par les concessionnaires, estimant que le principe de la gratuité des plages n'est pas réellement respecté. Dans plusieurs localités côtières, à l'instar de Boumerdès, Corso, Figuier, Zemmouri ou encore Seghirate, les espaces exploités par les concessionnaires dépassent largement les limites fixées par la réglementation. Au niveau des plages les plus prisées, les portions accessibles gratuitement au public se réduisent comme une peau de chagrin, contraignant parfois les familles à s'installer dans des espaces exigus sise parfois près des oueds ou des zones rocheuses. Pourtant, la réglementation est très claire. Le décret exécutif n°04-274 du 5 septembre 2004, complété en mai dernier, stipule que la superficie concédée ne peut excéder 30% de la plage. Les 70% restants doivent demeurer librement accessibles aux estivants, sans restriction ni paiement. Sur le terrain, la réalité est tout autre. Et beaucoup de vacanciers s'interrogent sur les critères de déli-

mitation des plages concédés par la commission de wilaya. Critiquée pour avoir mal géré ce dossier, la direction locale du Tourisme fonctionne, pour rappel, sans directeur depuis plus de trois mois. A Boumerdès, 20 lots situés sur les plages les plus fréquentées, ont été attribués à des concessionnaires pour des montants dépassant parfois deux millions de dinars pour la seule saison estivale. C'est notamment le cas au niveau des plages El Djawhara, Delphine et celles du Rocher Noir, où les espaces laissés à la disposition du public sont très limités. «Les meilleurs emplacements sont quasiment tous occupés par les concessionnaires. A la plage Delphine, plus de 80% du rivage sont occupés par des privés. On nous parle de plages gratuites, alors qu'on assiste à une privatisation accélérée des plages», déplore un père de famille.

LA LOI IGNORÉE

Un autre estivant s'indigne : «Même après 18h, on nous demande 2000 DA pour une table et quatre chaises. Beaucoup de familles n'ont pas les moyens de payer de tels tarifs à chaque sortie. Les plages sont un patrimoine public et chacun devrait pouvoir en profiter librement, sans avoir le sentiment

d'être contraint de payer pour accéder aux meilleurs espaces.» Les mêmes requêtes reviennent également au niveau des plages de Seghirate, Rocher Pourri et encore à Zemmouri où 15 lots ont été concédés à des exploitants privés, dont la plupart sont des propriétaires de complexes touristiques. Pour certains estivants, des règles plus strictes auraient dû être imposées afin de garantir un meilleur équilibre entre les espaces concédés et les zones gratuites, conformément à l'esprit de la loi. Cette année, 73 lots ont été proposés à la concession sur l'ensemble du littoral de la wilaya. Toutefois, seuls 43 ont finalement été attribués, les autres n'ayant pas trouvé preneurs. Les concessions sont accordées pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois. Néanmoins, des voix s'élèvent pour réclamer une révision de la superficie des espaces concédés ainsi qu'un contrôle plus rigoureux du respect des cahiers des charges. L'objectif est de préserver le droit des citoyens à profiter gratuitement des plages, conformément aux orientations des hautes autorités du pays, qui ont insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de garantir la gratuité et l'accessibilité des plages à tous.

Ramdane Kebbab

AÏN TÉMOUCHENT

17 sites archéologiques recensés

Le mausolée royal de Syphax



PHOTO : DR

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya d'Aïn Temouchent recense 17 sites archéologiques, dont quatre sont classés au patrimoine national au vu de leur importance historique et civilisationnelle, a indiqué, dimanche, le directeur local du secteur, Abdelali Goudid, cité par l'APS. Ces sites font l'objet d'actions de valorisation, ainsi que de nombreuses études, a précisé le responsable, relevant que le mausolée royal de Syphax, la cité antique de Siga, la mosquée Sidi Yacoub de la commune de Oulhaça et la station expérimentale des ressources marines (Aquarium) de Beni

Saf sont inscrits sur la liste du patrimoine national. L'importance historique de ces quatre sites suscite un vif intérêt auprès des chercheurs spécialisés en archéologie, a-t-il souligné. Les responsables du secteur ambitionnent également de faire inscrire le mausolée royal de Syphax sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), en raison de sa valeur historique exceptionnelle. Ce monument remonte au IIIe siècle avant J.-C., a précisé la même source. Par ailleurs, le secteur de la culture et des arts œuvre à l'élaboration

des dossiers de classement de plusieurs autres monuments et sites, notamment la vieille mosquée située dans le quartier Ghar El Baroud à Beni Saf, la mosquée de Sidi Saïd et la mosquée antique de la ville d'Aïn Témouchent, ainsi que le site archéologique de Camérata, qui s'étend de la commune d'Aïn Tolba jusqu'à la plage de Sidi Djelloul, a ajouté M. Goudid. Enfin, le secteur veille à la valorisation de l'ensemble des sites archéologiques que compte la wilaya d'Aïn Témouchent et à leur intégration dans les circuits touristiques à vocation historique et religieuse.

R. L.

GHARDAÏA

Le forum du livre... un espace de lecture et de dynamisation des activités culturelles

Le «forum du livre», un événement littéraire abrité tout au long de la période estivale par la bibliothèque principale de lecture publique Chahid Ressioui Mohamed Bencheikh, de la commune de Metlili (Ghardaïa), constitue une tribune des lecteurs et un espace de dynamisation des activités culturelles et de la promotion du lectorat, ont indiqué dimanche les organisateurs, cités par l'APS. Initiée en coordination avec les annexes de la bibliothèque, ce forum tend à vulgariser les différentes œuvres et publications locales, animer des activités littéraires à la satisfaction des lecteurs et auteurs au travers la création des tribunes et espaces d'échanges et de débats culturels constructifs, a affirmé le directeur de la bibliothèque précitée, Mabrouk Douali. Selon le même responsable, ces rencontres littéraires visent également à mettre en place une bibliographie et cataloguer des œuvres et auteurs de la wilaya pour être mis à la disposition des lecteurs, chercheurs notamment. Le programme du forum prévoit, en outre, un bouquet d'activités culturelles et littéraires, dont «Lire un livre», destiné à braquer les lumières sur son contenu, et disséquer les éléments composants de ce produit par souci de promouvoir la lecture analytique et critique et inciter à la lecture. L'organisation des salons du livre, des rencontres avec des auteurs et des chercheurs, des ventes-dédicaces, des récitals poétiques en direction de jeunes et enfants, des concours culturels et des réceptions en l'honneur des hommes de lettres ayant enrichi la scène culturelle dans la région de la vallée du M'zab, figurent au menu du forum. R. L.

57E DU FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGHANEM

Une modalité de participation inédite instaurée

● Au-delà des infrastructures, le festival s'impose à l'international. Il développe des échanges pédagogiques et artistiques d'envergure, scellant notamment des liens solides avec le mythique festival d'Avignon. Fidèle à son esprit itinérant, l'événement continue de porter le théâtre au plus près des territoires.

Le Festival culturel national du théâtre amateur de Mostaganem est considéré comme la plus ancienne manifestation de théâtre amateur d'Afrique et du monde arabe. Le lancement des phases éliminatoires de la zone Est sera marqué, cette année, par un dispositif d'inscription inédit. Né au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, le festival est le fruit de la vision de figures culturelles majeures, tels que Abdelhalim Mostefa (dit Si Djillali) et le célèbre dramaturge Ould Abderrahmane Kaki.

Flash back sur les grandes escales qui ont façonné ce prestigieux festival. La première édition est lancée en 1967 de manière modeste sous l'égide de la commission culturelle des Scouts musulmans algériens (SMA), rassemblant uniquement les troupes de la région ouest du pays de l'Oranie. Deux ans plus tard, face au succès populaire immédiat et à la qualité des œuvres proposées, l'événement est officialisé le 1er septembre 1969 par l'Etat algérien sous le titre de Festival national du théâtre amateur. C'est le point de départ d'une formidable aventure culturelle. L'événement deviendra un rendez-vous incontournable. A l'orée des années 70, l'événement vit son âge d'or en s'imposant comme un espace unique de liberté d'expression et le miroir des bouleversements de l'Algérie post-indépendance.

L'adoption de la langue populaire «derja» associée à un répertoire de création collective et militante transforme le festival en un espace de réflexion critique.

Ce bouillonnement artistique et politique est alors porté par les icônes du quatrième art algérien. Parmi elles, Ould Abderrahmane Kaki, qui révolutionne la mise en scène en y intégrant la figure traditionnelle du «Meddah», mais aussi les illustres Abdelkader Alloula et Kateb Yacine. Le festival fait preuve d'une résilience remarquable durant les années 1980 et 1990. Il surmonte successivement les crises économiques complexes de l'époque et le traumatisme de la décennie noire. En dépit de l'effondrement des budgets, des lourdes contraintes logistiques et des menaces directes ciblant le monde de la culture, le festival refuse de s'éclipser, préférant plutôt assurer la



PHOTO : DR

continuité de ses éditions. A partir des années 2000, le festival franchit un cap historique en se hissant au rang d'institution nationale. Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, l'événement

se structure et se professionnalise pour s'imposer comme un pôle d'excellence et de transmission. Le festival ne se contente plus d'être une simple vitrine de spectacles. Il se transforme en centre de formation continue pour la jeunesse algérienne, en organisant des ateliers académiques rigoureux, axés sur l'écriture dramatique, la mise en scène, la scénographie, le jeu d'acteur ou encore de l'expression corporelle. Le festival concrétise aujourd'hui ses ambitions grâce à des structures de premier plan, à l'image du Théâtre régional Djilali Ben Abderrahim (TRM) et de la Maison de la culture de Mostaganem.

Au-delà des infrastructures, le festival s'impose à l'international. Il développe des échanges pédagogiques et artistiques d'envergure, scellant notamment des liens solides avec le mythique festival d'Avignon. Fidèle à son esprit itinérant, l'événement continue de porter le théâtre au plus près des territoires. Grâce à des sélections régionales rigoureuses menées à Aïn Témouchent, Miliana ou encore Bordj Bou Arréridj, il offre une chance égale à chaque troupe amateur à l'échelle nationale.

Le commissariat du festival culturel national du théâtre amateur de Mostaganem, placé sous l'égide du ministère de la Culture, poursuit ses sélections régionales 2026 : les phases éliminatoires de la zone Est se dérouleront du 4 au 6 août 2026 au niveau de la Maison de la culture Mohamed Boudiaf (Bordj Bou Arréridj). Une mesure exceptionnelle de rattrapage par vidéo a été instaurée. En effet, fin de concrétiser ses ambitions d'inclusion et de s'écarter aucune troupe n'ayant pu se déplacer lors des étapes précédentes en raison de contraintes logistiques, le commissariat met en place un dispositif de secours inédit, valable uniquement pour cette 57e édition : les compagnies peuvent soumettre un enregistrement vidéo complet de leur pièce théâtrale sur l'adresse électronique : theatreamamosta@gmail.com. Les fichiers doivent parvenir au commissariat au plus tard le 7 août. Les dates précises de la phase finale à Mostaganem seront officiellement communiquées à l'issue de ces étapes qualificatives.

Nacima Chabani

BLOC NOTES

■ EXPOSITION

Galerie Aicha Haddad à Alger
Exposition de peinture intitulée «Jasmin» de l'artiste Youssef Temamra.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger
Exposition de peinture intitulée «La mémoire algérienne» de l'artiste peintre Houria Menaâ.

Galerie Ahlem
6 rue des Tourelles, Hydra à Alger
Exposition de peinture collective intitulée «Empreinte et Mythe» par les artistes Halim Selami, Mustapha Boucetta, Mohamed Boucetta et Khaled Sebba.

Galerie d'art Mohamed- Messaoud d'Oran
Exposition de peinture collective intitulée «Quatre regards, une vibration», signée par les artistes Mohamed Messaoud, Adlene Djiffal, Saïd Chender et Amina El-Atrach.

Galerie Mamia- Bretsché au niveau de la résidence YvesSaint- Laurent à Oran
Exposition de peinture collective intitulée «Celles qui inspirent», signée par Baya, Malek Salah, Hasna Khadir, Dalila Dalléas Bouzar, Ouarda R., Djahida Houadef, Faiza Djella- Tahraoui, Mohamed Oulhaci et Nozawa Karou.

Galerie d'art Arc d'Oran
Exposition de peinture de l'artiste Benabdellah Larbaoui, jusqu'au 31 août.

Galerie Gresley à Alger
Exposition de peinture intitulée «Du fil au pinceau» de l'artiste Ishak Bensalah.

Hôtel Sofitel à El Hamma, à Alger
Exposition de peinture intitulée «Murmures de l'âme» de l'artiste Jamel Zerouk.

Centre des arts et de la wulture Palais des Raïs (Bastion 23)
Exposition de peinture intitulée «Notre Patrimoine», de l'artiste peintre Riad Mahroug.

LE SOUK DES TROUBADOURS

Sur les rives de Oued Jorgi...

Par Chahredine Berriah

Hier, j'ai marché toute la journée. Où ? Ce dont je me souviens, c'est l'air qui était doux... Je crois me souvenir... J'ai longé la rivière Ouerdefou. Les vieillards, qui restent cramponnés à leur passé d'«indigènes», l'appellent toujours Oued Jorgi. Il paraît que c'est en référence à un ancien roumi, propriétaire terrien. Il possédait des orangers, des poiriers, des pommiers et des oliviers, des chèvres, quelques vaches, des poules, des poussins et beaucoup de bergers et de paysans. A les croire, ces vieux, même la rivière lui appartenait.

C'est peut-être vrai. Toute la terre leur appartenait, Jorgi et ses frères... la rivière, les arbres, les insectes et les hommes. Ils avaient traversé la Méditerranée pour élire domicile chez nous, dans notre pays, c'est le maître d'école qui nous l'avait dit. Ils étaient là pour nous nous apprendre à nous habiller, à nous tenir correctement autour d'une table, à parler... Ils appelaient ça la civilisation. Je ne comprenais pas ce mot... Civilisation. Mais, à cette époque, les hommes portaient encore

des gandouras et des turbans, les femmes des voiles blancs et des voilettes. On ne voyait pas leurs yeux, les femmes, enfin, un peu. Sous ce bout de tissu, leurs yeux étaient beaux, je m'en souviens pour celles qui avaient gardé cette tradition, longtemps après le départ de Jorgi. Aujourd'hui, les hommes ne portent plus de gandoura, ni de turban, ou si, quelques uns les portent toujours.

Les femmes, on voit trop leurs yeux que je ne trouve pas toujours beaux. Moi, je ne porte pas de gandoura mais parfois, des idées aussi vieilles que les robes de ma grand-mère, hadja Fatna. Mais enfin, qui est Ouerdefou ? Personne n'a parlé de lui. Il doit être de chez nous, lui et il ne pouvait pas avoir traversé la Méditerranée pour venir nous civiliser, ça doit être quelqu'un qui aurait occupé l'espace de Jorgi juste après le retour de ce dernier dans son pays. Ouerdefou, et j'en suis sûr, devait habiter dans les alentours et aurait même travaillé chez le roumi. Beaucoup d'indigènes ont travaillé chez les roumis, et puis un jour, tous ces roumis sont partis contre leur gré, on les a fait partir de force, enfin, beaucoup sont morts de vieillesse, je crois bien qu'on les avait tués. Je ne

sais pas. M. Jorgi, je pense, avait été tué et il me paraît normal que Ouerdefou ait pris le relais. Il fallait bien que quelqu'un s'occupât des terres, de la rivière... » Euh... mais, il y a quand même cette question qui m'obsède: franchement, cette grande superficie, à vrai dire, ne devait pas non plus, à l'origine, appartenir à Jorgi, il a dû la spolier, aussi, à quelqu'un d'autre avant lui, j'en suis même certain. Mais, qui étaient les prédécesseurs de Jorgi ? Certainement d'autres bandits venus de loin pour faire main basse sur ces oliviers, poiriers, orangers, poules, chèvres, eaux...

C'est sûr, il ne pouvait en être autrement. On dirait qu'ils se passaient le témoin tous ces occupants. Ils se relayaient à coups de hache, de flèches empoisonnées, puis de fusils, de tanks, de bombes pour s'approprier les lieux. Tous des colonisateurs... Et puis, avant d'écrire son testament, enfin testament, c'est trop dire... mon père m'apprit que Ouerdefou, à Maghnia, «c'est toi mon fils, oui oui, toi, ton frère, notre voisin Larbi, fils de Zahra, Miloud de Mascara, Hmida de Khenchela...» Et il s'était mis à énumérer tous les prénoms et les villes d'Algérie.



RENATO FONTANAROSA. Acteur de théâtre et de cinéma italien

«Présenter Don Quichotte au public algérien est un projet qui nous tient à cœur»

● Portée par la Compagnie Aux 4 Vents, Don Quichotte est une pièce théâtrale qui a connu un grand succès depuis sa création en 2024. Elle a été mise en scène par l'Italien Carlo Boso. Sur scène, les personnages sont incarnés par un groupe de comédiens remarquables. Parmi eux, Renato Fontanarosa qui interprète le rôle de Sancho Panza. Dans cet entretien, on revient sur le parcours et la pertinence de cette pièce qui va de succès en succès.

Propos recueillis
Par Tahar Houchi

Vous faites partie de la Compagnie Aux 4 Vents qui a mis en scène Don Quichotte. Pourquoi est-il pertinent d'adapter ce texte aujourd'hui au théâtre ?

Don Quichotte est un classique intemporel qui continue de résonner avec une étonnante actualité. Derrière les aventures de ce chevalier errant se cache une réflexion profonde sur notre capacité à croire en nos idéaux, même lorsque la réalité semble constamment les contredire. Don Quichotte devient fou à force de lire des récits de chevalerie qui exaltent l'honneur, la justice et le courage. Pour lui, ces valeurs ne sont pas de simples histoires : elles méritent d'être vécues et défendues. Malgré les moqueries, les échecs et les déceptions, il poursuit inlassablement son combat pour tenter de rendre le monde meilleur. À une époque où le cynisme, la violence et le découragement occupent souvent le devant de la scène, il nous semble essentiel de faire entendre à nouveau ce message. Le théâtre est un lieu où l'on peut interroger notre rapport au réel, mais aussi réaffirmer la nécessité de croire en des idéaux plus grands que nous. En portant Don Quichotte sur scène aujourd'hui, nous souhaitons rappeler que l'honneur, la justice, la solidarité et l'imaginaire ne sont pas des valeurs dépassées, mais des forces capables d'inspirer notre présent. À notre manière, nous poursuivons le même combat que Don Quichotte : celui de défendre ces idéaux et de croire qu'ils peuvent encore transformer le monde.

Vous avez campé le rôle de Sancho. Que trouvez-vous de particulier à ce personnage ?

Ce qui me touche particulièrement dans le personnage de Sancho Panza, c'est sa profonde poésie. Au premier



PHOTOS: DR

Don Quichotte est un classique intemporel qui continue de résonner avec une étonnante actualité.

regard, il paraît naïf, et il l'est en partie. C'est précisément cette simplicité, associée à une fidélité sans faille, qui pousse Don Quichotte à le choisir comme écuyer. Au début de leur aventure, Sancho ne partage pas vraiment les idéaux de son maître. Il doute, il questionne, il garde les pieds sur terre. Pourtant, par affection, par loyauté et par curiosité, il accepte de l'accompagner dans sa quête. Peu à peu, au contact de Don Quichotte, il se transforme.

Sans même s'en rendre compte, il finit par intégrer cette manière de regarder le monde. C'est ce parcours qui me bouleverse. À la fin du roman, lorsque Don Quichotte renonce à ses idéaux et retrouve la raison, c'est Sancho qui tente de raviver en lui cette flamme. Les rôles s'inversent : celui qui était le plus pragmatique devient le gardien du rêve. Je trouve cette scène finale d'une puissance et d'une poésie extraordinaires. Elle nous rappelle que les idéaux se transmettent d'une personne à une autre et qu'ils continuent à vivre, même lorsque celui qui les portait le premier n'a plus la force de le faire. C'est, à mes yeux, l'un des plus beaux messages de toute l'œuvre.

Vous êtes nombreux sur scène qui s'enflamment souvent avec une énergie remarquable grâce à toute une équipe qui travaille en symbiose. Comment êtes-vous arrivés à ce résultat ?

Ce qui fait la force de notre lien

sur scène, c'est avant tout, le temps. Cette complicité ne s'est pas créée avec Don Quichotte : c'est le fruit de plusieurs années de travail ensemble au sein de la compagnie Aux Quatre Vents.

Bien sûr, Don Quichotte est le spectacle que nous avons le plus joué, mais notre alchimie est née bien avant. Nous avons partagé de nombreuses créations, des répétitions, des tournées, des réussites, des difficultés et des moments de vie. Toutes ces expériences communes ont progressivement construit une confiance et une écoute qui sont devenues presque instinctives. Cette complicité dépasse le cadre du plateau. Elle existe aussi dans notre vie quotidienne, dans les liens humains que nous avons tissés au fil des années. Je suis convaincu que le public la ressent immédiatement. C'est cette énergie collective, nourrie par une véritable histoire commune, qui donne au spectacle sa vitalité et qui entraîne les spectateurs avec nous, comme s'ils faisaient eux aussi partie de l'aventure.

Dans la pièce vous avez évoqué le passage de Cervantès à Alger. En



quoi cette référence est-elle importante ?

Pour Carlo Boso, l'adaptateur et le metteur en scène, semblait essentiel de rappeler cette genèse. Comprendre d'où vient cette œuvre permet d'en saisir toute la profondeur : Don Quichotte n'est pas seulement le récit d'un homme qui poursuit des rêves impossibles, c'est aussi le fruit d'une expérience humaine intense, née de l'épreuve, de l'enfermement et d'un immense désir de liberté. On associe souvent Don Quichotte à l'Espagne, mais on connaît moins les circonstances de son écriture. Miguel de Cervantès a commencé à concevoir cette œuvre après avoir lui-même vécu une captivité à Alger, une expérience qui a profondément marqué son regard sur le monde et sur la liberté.

Vous dites aussi que Cervantès a repris un auteur mauresque pour finaliser sa version finale. Le débat est-il réellement tranché ?

Oui, c'est un point fascinant de l'histoire de Don Quichotte. Dans le roman, Cervantès affirme que son récit est la traduction d'un manuscrit écrit par un historien arabe,

Cide Hamete Benengeli. Il présente ainsi son œuvre comme s'il n'en était que le traducteur. Les spécialistes s'accordent aujourd'hui à considérer qu'il s'agit avant tout d'un procédé littéraire imaginé par Cervantès. C'est bien lui qui est l'auteur de Don Quichotte dans sa version que nous connaissons. Cependant, ce choix n'est pas anodin. En inventant cette figure de Cide Hamete Benengeli, Cervantès joue avec les frontières entre fiction et réalité et rend également hommage à la richesse culturelle de l'Espagne de son époque, marquée par les héritages chrétien, musulman et juif. C'est un aspect de l'œuvre que nous trouvons particulièrement intéressant à partager avec le public.

La pièce a triomphé à Avignon lors de la dernière édition. Est-elle jouée ailleurs avant ?

Oui, ce spectacle a déjà eu un très beau parcours. Il a été créé au Mois Molière 2024 à Versailles, avant d'être présenté au Festival Off d'Avignon en 2024 puis en 2025. Au fil des représentations, Don Quichotte a voyagé bien au-delà de la France. Nous avons eu la chance de le présenter en Italie, en Bulgarie, en Moldavie, ainsi que dans de nombreuses villes françaises. Cette circulation internationale montre que les thèmes de l'œuvre dépassent largement les frontières : les idéaux de Don Quichotte, sa quête de justice et son regard sur le monde touchent des publics très différents.

C'est sans doute ce qui fait la force de ce spectacle : où qu'il soit joué, il trouve un écho auprès des spectateurs et rappelle que les grands classiques ont encore beaucoup à nous dire aujourd'hui.

La pièce a-t-elle été jouée ailleurs ? Quelles sont les perspectives qui s'offrent à vous, après ce succès avignonnais ?

Nous avons eu la chance de rencontrer de très nombreux programmateurs au cours de nos dernières représentations, et les retours ont été particulièrement encourageants. Plusieurs discussions sont en cours et laissent entrevoir la possibilité d'une belle tournée en France pour la saison 2026-2027, ainsi que de nouvelles dates l'été suivant. Rien n'est encore officiellement confirmé, mais nous sommes très enthousiastes et nous croisons les doigts pour la suite de cette aventure.

Souhaiteriez-vous jouer cette pièce en Algérie ?

Nous aimerions énormément présenter Don Quichotte en Algérie. Au-delà de la portée universelle de cette œuvre, ce serait un symbole très fort. Cervantès lui-même raconte que c'est au cours de sa captivité à Alger qu'est née l'idée de son chef-d'œuvre. Jouer ce spectacle là où cette inspiration a pris racine aurait, pour nous, une valeur artistique et historique toute particulière. Ce serait une manière de refermer, plusieurs siècles plus tard, un magnifique cercle entre l'œuvre, son histoire et le public.

T. H.

BIO-EXPRESS

Renato Fontanarosa est comédien, diplômé de l'Académie internationale des arts du spectacle (AIDAS) de Versailles. Son travail s'inscrit dans la tradition du théâtre populaire, autour du masque et de l'esthétique théâtrale contemporaine. Il participe à la création et à la diffusion de

MELAINE FAVENNEC – MUSICIEN ET COMPOSITEUR BRETON

L'homme qui faisait chanter ensemble la Bretagne et l'Algérie

Par Nidam ABDI (*)

Le compositeur breton, Melaine Favennec, du trio Ewen Delahaye Favennec, s'est éteint dans la nuit du 12 au 13 juillet. Avec «Le Soldat d'Algérie», lui et ses complices avaient offert en 2003, un hymne de fraternité entre soldats français et enfants d'Algérie, mêlant blues et musique celtique pour dire la douleur commune des peuples jetés dans la guerre.

Il y a des disparitions qui referment un chapitre entier de la chanson française, et d'autres qui, en plus de cela, rouvrent une mémoire qu'on croyait apaisée. Celle de Melaine Favennec, musicien, compositeur et «chaman» autoproclamé de la musique bretonne, appartient à cette seconde catégorie. En s'éteignant à 76 ans, dans la nuit du 12 au 13 juillet, ce natif de Quimperlé emporte avec lui un tiers du Trio Ewen Delahaye Favennec, le fameux Trio EDF mais laisse derrière lui une chanson qui, plus de vingt ans après sa création, continue de parler autant aux Bretons qu'aux Algériens. Car s'il est un titre qui résume l'esprit de ce trio né en 1999 de l'amitié entre Patrik Ewen, Gérard Delahaye et Melaine Favennec, c'est bien Le Soldat d'Algérie, paru en 2003 sur l'album Kan Tri. Une chanson sur des paroles de Delahaye et une mélodie de Favennec, empruntée à une marche traditionnelle du pays vannetais, où les cordes celtiques se teignent d'une mélancolie proche du blues. Ce mariage de sonorités n'a rien d'un hasard esthétique : il porte, en musique, la rencontre de deux douleurs, celle des paysans bretons envoyés combattre loin de chez eux, et celle d'un peuple algérien pris pour cible par cette même guerre.

UNE CHANSON NÉE D'UN HOMME HANTÉ

L'histoire de cette chanson est d'abord celle d'un homme réel, un voisin de Patrik Ewen nommé Iffig Dénél. Rentré de la guerre d'Algérie, cet homme errait la nuit, poursuivi par des fantômes qu'il tentait de noyer dans l'alcool. Gérard Delahaye avait entendu ce récit au début des années 1980 et avait longtemps cherché, sans succès, à en tirer un texte. Il aura fallu attendre vingt ans, et une répétition du Trio EDF, pour que Melaine Favennec propose cette musique inspirée d'un chant de conscrits vannetais. Le déclic fut immédiat : Delahaye écrivit le texte en quelques minutes, comme si les mots attendaient depuis deux décennies cette mélodie pour naître. Ce que raconte alors Le Soldat d'Algérie, sans jamais céder au pathos ni à la leçon de morale, c'est le trajet d'un jeune Breton arraché à sa vallée pour être envoyé, sous un soleil qu'il ne connaît pas, face à d'autres jeunes hommes qu'on lui a désignés comme ennemis. La chanson ne distingue pas les souffrances : elle dit, en creux, que la guerre a fabriqué des victimes des deux côtés de la Méditerranée des soldats français traumatisés à vie, et des enfants d'Algérie tués ou orphelins d'un conflit qu'ils n'avaient pas choisi. C'est cette fraternité dans la douleur, cette dénonciation implicite de ceux qui envoient des pauvres gens se battre contre d'autres pauvres gens, qui fait de ce titre bien plus qu'une chanson bretonne : un texte qui appartient aussi à la mémoire algérienne.

UN LYCÉEN, UN EXPOSÉ, UNE TRANSMISSION

Ce qui frappe, quand on relit le témoignage que Gérard Delahaye avait publié sur son blog



Le fameux Trio EDF, Ewen Delahaye Favennec

PHOTO : DR

en 2012 pour raconter la genèse du morceau, c'est la manière dont cette chanson a continué à vivre bien après sa sortie. En 2016, un collégien nommé Maxime, qui devait présenter une œuvre pour l'épreuve d'histoire des arts du brevet, avait choisi Le Soldat d'Algérie et demandé à Delahaye des renseignements pour approfondir son exposé. Ce geste, presque anodin, dit tout de la portée de la chanson : près de quinze ans après sa composition, elle continuait d'être un outil pour que la jeunesse s'empare de cette page douloureuse de l'histoire commune franco-algérienne, loin des postures officielles, par le biais sensible de la musique.

TROIS HOMMES, UNE UTOPIE TENACE

Pour comprendre pourquoi Melaine Favennec pouvait porter un tel texte, il faut revenir à l'histoire du trio. Patrik Ewen, Gérard Delahaye et lui se sont connus au début des années 1970, au sein de la coopérative bretonne Névénœ, dont Favennec fut d'ailleurs l'un des fondateurs, aux côtés de ses deux futurs complices. Après des carrières solo dans le conte, la chanson jeune public et la chanson d'auteur, ils se retrouvent en 1999 pour créer ce trio où chacun peut tour à tour être le soliste ou le choriste de l'autre, une manière de jouer, disait Delahaye, en restant fidèles à un esprit «utopique et révolté» forgé quarante ans plus tôt. Multi-instrumentiste, violoniste, guitariste, mais aussi comédien, peintre et poète, Melaine Favennec avait commencé sa carrière au sein des Diaouled Ar Menez, l'un des tout premiers groupes à mêler instruments traditionnels et modernes pour faire danser la Bretagne. Il se définissait lui-même, avec une pudeur amusée, comme une sorte de chaman, espérant que ses chansons agissent comme de petites aiguilles d'acupuncture libérant l'énergie et apaisant ceux qui les écoutent. Une définition qui, appliquée au Soldat d'Algérie, prend tout son

sens : une chanson pensée comme un baume, pas comme une accusation.

FILS DE QUIMPERLÉ, FRÈRE D'ESPRIT DE MAX JACOB

Melaine Favennec était fier d'être né à Quimperlé, en 1950, dans ce Finistère dont il disait qu'il était moins un lieu où l'on reste qu'un lieu d'où l'on part pour aller à la rencontre des autres. Cette terre l'a aussi rapproché, par le cœur autant que par la géographie, du poète Max Jacob, figure de la Résistance née à Quimper et mort en déportation. Favennec lui a d'ailleurs consacré des interprétations chantées, comme pour tisser un lien entre deux enfants du Finistère unis par une même

exigence : dire, coûte que coûte, la dignité des humbles et des victimes de l'Histoire. Aujourd'hui, tandis que la Bretagne pleure l'un de ses musiciens les plus discrets et les plus essentiels, l'Algérie peut, elle aussi, se souvenir de cet homme qui, sans jamais y avoir mis les pieds en soldat, a su écrire depuis sa vallée bretonne une mélodie fraternelle pour les enfants qu'on avait envoyés s'entretuer. Le Soldat d'Algérie restera comme la preuve que la musique, mieux que bien des discours, sait raconter que les peuples n'ont jamais été ennemis seuls les ordres qui les opposaient l'étaient.

N.A.
(*) Critique musical, spécialiste des musiques traditionnelles maghrébines

2^E EDITION DU PRIX LITTÉRAIRE ARTISSIMO-SUD GLOBAL Appel à candidature

L'appel à candidatures pour la 2e édition du Prix littéraire de la nouvelle, par Artissimo et Sud Global est officiellement ouvert. Le premier grand concours algérien dédié à la nouvelle littéraire revient pour sa seconde édition. Porté par une démarche citoyenne et stimulante, ce prix célèbre la créativité locale et met en lumière la diversité des talents littéraires de notre nation. Le concours ouvert à tous les ressortissants algériens majeurs, âgés de 18 ans et plus, résidant en Algérie ou à l'international. Les œuvres peuvent être rédigées en arabe, en tamazight ou en français. Les potentiels participants disposent d'une totale liberté quant au choix du sujet. Une dotation financière de 300 000 DA récompensera chacun des trois lauréats. La date limite des participations est fixée au vendredi 25 septembre 2026 à 23h59. Un jury prestigieux, réunissant d'éminentes figures de la scène littéraire, aura la tâche de départager les œuvres les plus singulières et originales. Le parcours de ces nouveaux talents sera couronné lors de la cérémonie officielle de remise des prix, fixée au samedi 7 novembre 2026. Pour les organisateurs, à travers ce prix, les deux institutions partagent une certitude absolue : «La littérature possède le pouvoir d'unir, d'élever et d'inspirer. Chaque manuscrit partagé devient un repère pour notre société et consolide la place de l'Algérie au cœur des nations créatives.» Pour rappel, la première édition de 2025 avait récompensé Hadji Mohamed Allaoua (arabe), Khebour Hanane Dehbia (tamazight) et Mir Mohamed (français).



À ATHÈNES DU XXIE SIÈCLE

Une communauté prie encore les dieux de l'Olympe

● Dans l'ombre de l'Acropole, des Grecs continuent de perpétuer les rites liés aux divinités antiques, immortalisées dans des récits épiques et devenues guides de leurs contemporains.

Athènes, loin de la foule, une petite communauté continue, des millénaires plus tard, de vouer un culte aux dieux de la Grèce antique. Zeus, Athéna, Poséidon ou Dionysos ne représentent pas, pour les membres du mouvement Labrys, des personnages de mythes et légendes. Ils ne les vénèrent pas non plus par attachement au patrimoine culturel, par volonté de reconstitution historique. C'est une pratique religieuse à part entière et bien vivante... au XXI^e siècle. Dimanche 19 juillet, la chaîne CNN a assisté à une fête de purification appelée Plynteria (ou Pynterie), l'une des étapes des Panathénées, cette série de festivités sur plusieurs jours en l'honneur d'Athéna. Des hommes et femmes de tous âges, vêtus de blanc, se sont réunis autour d'un autel de pierre pour procéder au nettoyage de la statue sacrée de la déesse de la sagesse.

SE CONNECTER AU DIVIN

Labrys est un groupe de polythéistes grecs qui organise des événements collectifs et encourage le culte domestique de ces dieux antiques, notamment célèbres grâce à des œuvres comme L'Odyssée de Homère. Son cofondateur, Christos Panopoulos, regrette d'ailleurs que la culture populaire se soit appropriée l'héritage grec à l'international. «Il n'y a pas un seul acteur grec», dénonce-t-il à la télévision américaine à propos de la dernière adaptation hollywoodienne signée Christopher Nolan. L'homme, qui a adopté le nom religieux de Pandion en référence à deux rois mythiques d'Athènes, estime que son pays se distancie de son passé antique



PHOTO : DR

Une communauté grecque perpétue les rites ancestraux dédiés aux divinités de l'Olympe, toujours vivants au XXI^e siècle

alors que ces récits continuent de nourrir l'identité et la spiritualité de nombreux Grecs. «Les mythes et les actes religieux sont comme un langage symbolique qui nous permettent d'agir, d'accomplir quelque chose. Et ce que nous cherchons à accomplir, c'est une connexion avec le divin. C'est là tout l'enjeu», résume-t-il.

LE CHEMIN VERS L'EUDAIMONIA

Christos Panopoulos précise avec humour qu'il n'a jamais reçu d'ordre de Zeus, mais qu'il a progressivement eu le sentiment «d'entrer en harmonie avec quelque chose» en se livrant au polythéisme, de mieux comprendre le monde et sa place en son sein. Cette quête attire des profils variés. Panagiotis Koutalos, professeur d'anglais à Athènes, a grandi dans un environnement chrétien strict avant de s'intéresser au bouddhisme, puis au polythéisme grec. Il apprécie une spiritualité où «aucune divinité ne juge» ses fidèles. «Dans une culture monothéiste, les facettes plus humaines et animales de notre nature

sont souvent perçues comme devant être rejetées. Ici, rien n'est jugé», précise l'adepte. Anna Sinan, originaire du Brésil, a, elle, découvert le mouvement presque par hasard, lors d'une cérémonie publique dans la capitale grecque. Elle y a retrouvé une atmosphère qui lui rappelle le carnaval de son enfance. «Ici, c'est une petite communauté. L'atmosphère est très particulière. Ce n'est pas qu'une simple fête. Avant et après, une prière est réellement prononcée. L'essence même de la célébration a été préservée», explique-t-elle. Ces cérémonies attirent régulièrement des touristes, intrigués par ce retour surprenant des dieux de l'Olympe, mais pour les membres de Labrys, l'essentiel réside toutefois non pas dans le folklore, mais dans une philosophie de vie. Christos Panopoulos encourage à tendre vers l'eudémonisme en gardant à cœur les vertus de ces divinités anciennes, comme «la justice de Zeus» ou «la sagesse d'Athéna». De repères précieux dans une société contemporaine qu'il juge en manque de sens.

UNIQLO WHEELCHAIR TENNIS TOUR

Toubal rejoint le 43e rang mondial

La joueuse algérienne de tennis en fauteuil roulant, Imene Toubal, a gagné trois places au nouveau classement mondial de l'UNIQLO Wheelchair Tennis Tour, publié lundi par World Tennis (ITF), pour occuper désormais la 43^e position avec un total de 361 points, tout en conservant sa deuxième place au classement africain. Cette nouvelle progression vient récompenser les performances réalisées par la représentante algérienne, lors du tournoi international ITF Wheelchair Tennis Tour WC50 de Miranda de Ebro (Espagne), disputé du 30 juillet au 2 août, où elle s'est illustrée en remportant un remarquable doublé, en simple et en double. En finale du tableau du simple, Toubal a signé une belle remontée face à la tête de série N.1, la Belge Luna Gryp, qu'elle a battue en trois sets (3-6, 7-5, 6-1), après avoir concédé la première manche. La native de Boumerdes a ensuite confirmé son excellente forme en remportant également le titre du double. Associée à la Belge Luna Gryp, elle s'est imposée en finale face à la paire espagnole composée de Lola Ochoa et Mar/a Torres en deux sets (6-3, 6-1). Le tennis en fauteuil roulant est une discipline paralympique régie par World Tennis (ITF). Elle se distingue du tennis traditionnel par la possibilité d'un second rebond de la balle.

R.S.

CE QUE CACHENT LES MOTS (CQCM)

Le renard nous a eus...

Par Ahmed Gasmia

Le renard est rusé. Il est même très rusé, au point de nous avoir habilement caché sa vraie identité pendant longtemps. Durant des siècles, il a utilisé un faux nom...Oui, le vrai nom de ce canidé n'est pas renard mais «goupil». Si, si, «goupil». Certains vont me dire «oui, goupil c'est en vieux français. C'est un mot désuet qui a disparu depuis longtemps et qui a été remplacé par un autre mot. On a déjà vu ça». Ça aurait pu être ça, mais ça ne l'est pas...pas exactement, du moins. Le mot, aujourd'hui disparu, n'a pas été remplacé par un nom commun mais par un nom propre. Je dirais même plus, il a été remplacé par un prénom...celui du personnage d'un roman de fiction datant de l'époque médiévale. Il y a longtemps, très longtemps, dans un pays gouverné par un roi, il existait un livre. Sur sa couverture, un titre était écrit en belles lettres : «Roman de Renart» (Oui, avec un t à la fin). Cet ouvrage écrit en France par plusieurs auteurs, dont quelques-uns seulement sont connus, a été édité à l'époque moderne plus d'une fois. Mais au tout début, très peu de gens pouvaient le lire, car comme vous le savez bien, au Moyen Âge, la plupart des gens étaient analphabètes. Mais cela n'a pas empêché ce texte, écrit en vers, de devenir très populaire grâce à la transmission orale. Et on peut dire que ce livre racontant les belles

aventures d'un «goupil» appelé «Renart» a été très bien accueilli par le public. Devant des auditeurs nombreux, dans les tavernes, à côté du puits du village ou au marché aux légumes, les conteurs racontaient, avec passion et à grand renfort de gestes, les histoires palpitantes de ce personnage espiègle et vraisemblablement attachant. Le reste, on l'aura compris, est venu tout seul. On a fini par confondre le prénom du personnage avec le nom de l'animal au point de l'oublier et on a mis un «D» à la place du «t» de «Renart» pour faire un peu plus français. Oui, l'origine du prénom est plutôt germanique (francique pour être précis...la langue des Francs...qui sont devenus, par la suite, Français et qui viennent, en fait, d'Allemagne, mais qui ont fini par parler une langue romane issue du latin qui vient d'Italie... je sais, je m'égare). Je disais donc le prénom a remplacé le nom de l'animal. Bien sûr, le renard est rusé mais il n'a jamais vraiment eu l'intention de changer de nom. C'était juste une accroche pour commencer le texte et attirer votre attention...une ruse, quoi. Mais qu'est-ce que tout cela nous apprend? Qu'un roman à succès, écrit ou raconté, pouvait influencer une langue. Et qu'avant cela, un récit ne fait son chemin que s'il y a des gens qui lisent ou qui savent apprécier les livres, même s'ils ne font que tendre l'oreille. En attendant le prochain CQCM, faites attention aux mots.

PUBLICITÉ

achat Alger-Centre.
Tél.0553.06.90.39 EW16357

CHERCHE location F2 Chéraga et
environs paye 6 u.
Tél.0540.98.18.43 EW16359A

CHERCHE location appartements
80 000 DA Aïn Benian.
Tél.0540.98.18.43 EW16359A

ACHETE appartement 800u Alger
et environs. Tél.0540.98.18.43
EW16359A

CHERCHE achat F4 à Garidi Kouba
Les Vergers Birkhadem.
Tél.0559.62.29.92 EW16356A

CHERCHE achat F2 F3 au Télemly
Alger-Centre. Tél.0559.62.29.90
EW16356A

CHERCHE achat terrain de 10 à 20
hectares Chebli Bouinane.
Tél.0559.62.29.90 EW16356A

AGENCE cherche des hangars w.16-
35. Tél.0770.40.70.47. Tél.
WhatsApp. EW302A

ACHÈTE F4 2 milliards Alger et
environs. Tél.0673.54.86.19
EW16348A

CHERCHE location immeuble Dély
Ibrahim El Achour.
Tél.0783.22.26.23 EW16341A

RECHERCHE location et vente à
Birkhadem Aïn Naâdja Kouba Aïn
Beniane. Tél.0797.18.18.45
EW16336A

AG cherche location F2 F3 F4 F5
Saïd Hamdine Garidi Aïn Allah
Hydra BEO. Tél.0795.75.67.20

CHERCHE à l'achat appartements
villas terrains locaux Alger et
environs. Tél.0772.87.35.18 EW16336A

AG cherche location F2 F3
centre-ville Alger.
Tél.0550.30.83.34 EW16335A

AG cherche achat F3 F4 Didouche
Mourad Zighout Youcef Audin.
Tél.0550.30.83.34 EW16335A

AG cherche achat R+1 Panorama.
Tél.0771.65.42.03 EW16318A

AG cherche appartements
LPP Zéralda Staouéli Ouled Fayet
Kouba Aïn Benian Souidania et
environs. Tél.0552.75.88.01 EW16344A

CHER à louer villa ou immeuble
pour école. Tél.0559.62.29.90
EW16315A

CHER à louer F2 F3 F4 El Achour
Dély Ibrahim Chéraga.
Tél.0559.62.29.90 EW16315A

CHERCHE achat F2 F3
Alger- Centre. Tél.0550.57.50.23

VD clinique +hôtel à Bouzaréah.
Tél. : 0770.10.34.33 EW365

AG prospecte pour F1 F2 F3 F4
achat Alger- Centre.
Tél.0553.06.90.39 EW16357

DIVERS

CHERCHE licence d'importation
véhicule moudjahidine. Tél.
0542.72.96.13

LOUE boulangerie avec

RÉPARATION

Machine à laver
ttes marques

à domicile

0542.29.26.00-

0662.63.19.23-

0770.40.53.16

EWGR

matériel Alger El Mouradia.
Tél.0792.91.69.57 EW16325A.

VEND matériel boulangerie.
Tél.0549.45.17.40 EW16325A.

OFFRES DE SERVICES

ARTISAN maçon pour tous
travaux faïence dalle de sol BA13.
Tél.0550.42.41.14 EW423A

JARDINIER professionnel prend
travaux de jardins de villas,
espaces verts, ferme etc. tél. :
0673.24.27.07 EW415

RÉPARATION installation clim,
réfrigérateur et électricité. Tél.
0782.72.02.70 EW380A

ARTISAN bâtiment, béton,
briquetage, faïence, dalle de sol,
électricité, plomberie, peinture,
clés en main, Alger et environs. Tél.
: 0557.94.78.37 EW398A

PREND travaux d'étanchéité
avec résine garantie. Tél.
0561.19.25.47

PREND TRAVAUX DE
ferronnerie avec déplacement.
Tél.0562.73.01.79 EW16347A.

PREND TRAVAUX de
maçonnerie plomberie
peinture. Tél.0770.24.88.42
EW16347A.

PREND TRAVAUX d'étanchéité
maçonnerie. Tél.0550.10.34.28
EW16347A.

PREND TRAVAUX d'étanchéité
avec résine avec garantie et
professionnalisme.
Tél.0561.19.25.47 EW16486A.

OFFRES D'EMPLOI

STE cher technicien
électromécanique réside Bab
Ezzouar El-Harrach Dar El Beïda.
Tél.0560.09.98.65 EW16240250A

AG IMMOBILIÈRE Alger cherche
assistant de bureau. Tél.
0550.57.50.23 EW392A

SOCIÉTÉ de bâtiment sise
Hydra recrute un juriste. Env
CV à. info@sarlaslan.com
EW385A

DEMANDES
D'EMPLOI

HOMME cherche emploi comme
chauffeur catégorie BCD.
Tél.0667.45.11.85

ABDOO IMMOBILIER Cherche
achat des biens d'exception haut
standing à Alger terrains, villas,
appartements, immeubles, locaux,
hangars. Tél.0551.50.80.90 EW422A

PÈRE de famille chauffeur
expérimenté cherche emploi. tél. :
0659.92.91.07

HOMME marié TS en GRH avec
expérience, cherche emploi. tél. :
0557.93.77.95 EW420A

CHERCHE garde malade, Alger. tél.
: 0553.79.24.80

HOMME marié TS en GRH avec 10
ans d'expérience cherche emploi.
Tél.0557.93.77.95 EW405A

DAME + 50 ans universitaire, exp
+20 ans assistante de direction
recouvr commercial arabe, fra, ang,
info, résid Alg cherche emploi.
Tél.0698.50.05.11 plein temps ou
partiel.

FEMME âgée de 28 ans standartiste
arabe réceptionniste secretariat
cherche emploi Tél.0776.83.52.76

METREUR vérificateur TCE 30 ans
exp, suivi et contrôl site att
malfaçon vérif de plans Excel
cherche emploi véhiculé. Tél.
0662.49.86.03

AGÉ 20 ans, réalisation 3D,
montage, vidéo. maîtrise Autocard,
informatique langue français,
aenglais, commercial cherche
e m p l o i T é l .
0661.52.74.28/0792.45.37.20
-0780.20.35.88

CHERCHE emploi comme chauffeur
catégorie BCD. Tél. 0667.45.11.85

INGÉNIEUR d'Etat polytech génie
mécanique désire emploi dans
multinationale ou nationale
expérience dans le domaine
exécute des planifications et
coordination (interfaces) gestion
avec différents outils et logiciels
suivi et contrôle conception des
solutions et maintenance libre de
suite. Tél.0784.45.79.67 EW387A.

FEMME cherche emploi entreprise
étatique DEUA relations
économique sinternationales
domaine administration. Tél.
0660.21.63.03

FEMME 29 ANS cherche emploi ets
privée, étatique standardistes,
r é c e p t i o n n i s t e .
Tél. 0776.83.35.27

HOMME 20 ans bac+1 français +
anglais, diplôme animation
réalisation contenus
visuels+trading+planification
stratégique+informatique
radi cherche emploi
ets état, privée. Tél. : 0661.52.74.28

HOMME 65 ans cherche emploi au
poste d'agent de sécurité ou
polyvalent. Tél.0550.76.88.06

SOS

Malade diabétique, démunie, demande aux âmes
charitables de lui fournir le médicament **Victoza 12 mg.**
Tél.0669 77 17 98.
————0000000————

JH, 24 ans, demande aide pour chirurgie de cross linking
œil droit et gauche. **Tél.0654.82.14.26**
Cherche couches pour adultes.
Tél.0781.29.00.88 Merci, Dieu vous le rendra.
————0000000————

Handicapé, amputé de la jambe gauche, a besoin d'une
prothèse pour semelles (TRIAS) lance un appel aux âmes
charitables pour lui venir en aide. **Tél.670.64.16.90**
————0000000————

Femme diabétique a besoin de bandelettes.
Tél. : 0776709680
————0000000————

Handicapé âgé de 39 ans cherche sondes.
Tél.0796.54.39.96
————0000000————

Dame attente d'un cancer nécessite des examens et une
IRM, lance un appel aux âmes charitables pour une aide.
Tél.0558.82.40.34
————0000000————

Père de famille sans ressources lance un appel aux âmes
charitables pour l'aider pour ses deux filles présentant
des maladies chroniques. **Tél.0540.15.24.53**

El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à

BLIDA

une seule adresse...

Centre des affaires El Wouroud, local 66,
Bab Dzair (non loin d'Air Algérie)
Tél./Fax : 025 21 54 27



El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à

ANNABA

une seule adresse...

Immeuble Saâdi 27, Bd Bouzered Hocine

Tél et Fax : 038 40 68 83



El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à

CONSTANTINE

une seule adresse...

1, Rue Kikaya Amar Coudiat
Tél. : 031 92 48 77 – 031 92 48 78



COURANTS THERMOHALINS

Le grand moteur invisible des océans

- Sous la surface des mers, loin des vagues, des tempêtes et des routes de navigation, un immense mouvement d'eau traverse la planète. Lent, profond, presque invisible, il transporte la chaleur, le sel et l'énergie d'un océan à l'autre. Ce système, appelé circulation thermohaline, fait partie des grands mécanismes qui régulent le climat mondial.

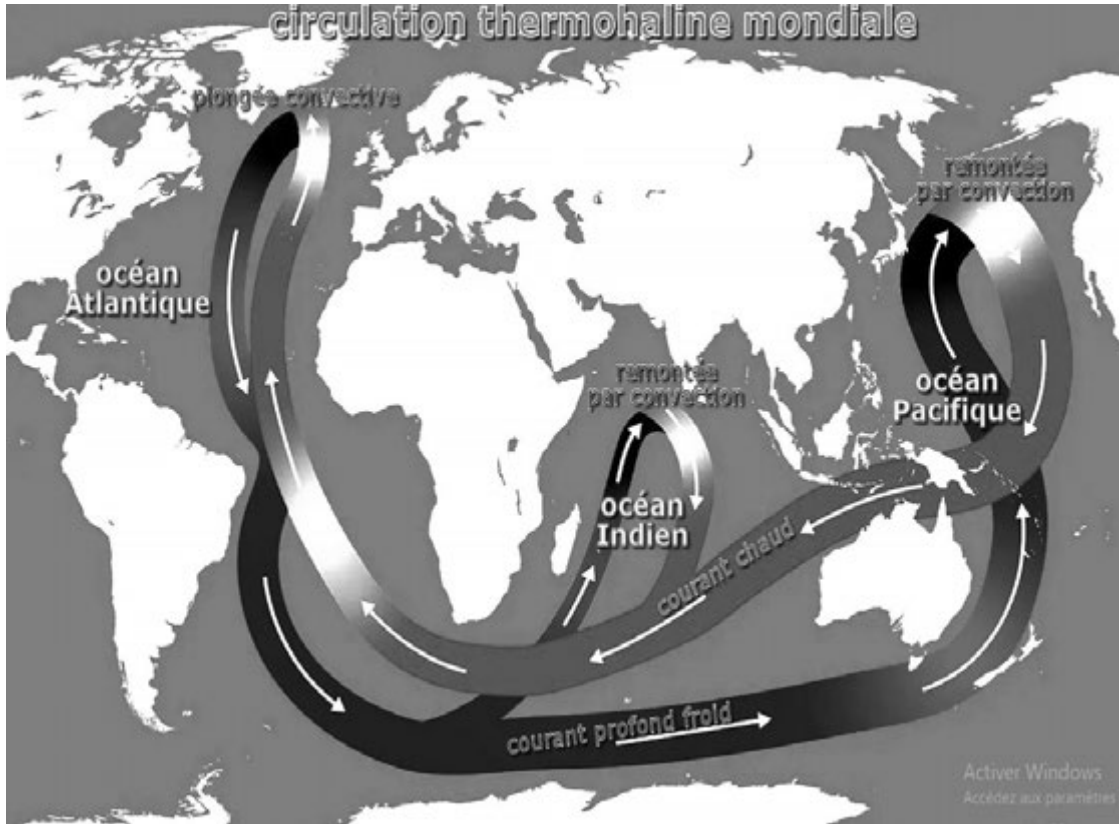
Vu depuis un bateau, la mer semble surtout animée par le vent, la houle, les marées et les courants de surface. Pourtant, l'essentiel se joue aussi beaucoup plus bas, dans les profondeurs. Les océans sont en mouvement permanent, y compris là où rien ne se voit depuis la surface. La circulation thermohaline fait partie de ces forces discrètes qui donnent à l'océan son rôle de régulateur climatique. Elle fonctionne grâce à deux éléments très simples : la température et le sel. Une eau froide et très salée devient plus dense. Elle s'alourdit, plonge vers les profondeurs, puis entraîne avec elle une partie de la circulation océanique mondiale.

Ce mouvement n'a rien d'un courant rapide comme ceux que l'on peut sentir en navigation côtière. Il avance lentement, parfois sur des centaines ou des milliers d'années, mais son influence est considérable. Il relie les océans entre eux, transporte la chaleur des tropiques vers les hautes latitudes et participe à l'équilibre général du climat.

LE GRAND VOYAGE DE L'EAU AUTOUR DU GLOBE

L'image la plus parlante est celle d'un immense tapis roulant marin. Dans l'Atlantique, des eaux chaudes remontent vers le nord. En arrivant près du Groenland, de l'Islande et des mers froides de l'Atlantique Nord, elles perdent une partie de leur chaleur dans l'atmosphère. L'eau devient plus froide, plus salée, donc plus lourde. Elle plonge alors dans les profondeurs.

Une fois en profondeur, cette eau ne disparaît pas. Elle repart vers le sud, circule dans l'océan mondial, traverse les grands bassins, puis finit par remonter ailleurs, notamment dans l'océan Austral, le Pacifique ou l'océan Indien. Ce voyage est lent, mais il forme l'un des grands circuits naturels de la planète. Pour un marin, cette idée change la manière de regarder l'océan. La mer n'est pas seulement une surface que l'on traverse. C'est un volume immense, vivant, organisé par des mouvements de surface et de profondeur. Chaque océan a son rôle, mais aucun ne fonctionne vraiment seul.



La circulation thermohaline relie les océans du globe en un vaste réseau de courants de surface et de profondeur

POURQUOI CE MOTEUR COMPTE AUTANT POUR LE CLIMAT

La circulation thermohaline transporte de la chaleur. C'est son rôle le plus connu. En ramenant des eaux chaudes vers l'Atlantique Nord, elle contribue à adoucir une partie du climat européen. Sans ce transport d'énergie, les équilibres météo ne seraient pas les mêmes sur les façades maritimes de l'Europe.

Mais son rôle ne s'arrête pas là. Cette circulation participe aussi au stockage du carbone dans les profondeurs, à la remontée de nutriments utiles à la vie marine et à la répartition de l'énergie entre les grandes régions du globe. Elle agit comme une machinerie lente, mais essentielle. L'océan est souvent présenté comme un décor, surtout lorsqu'on parle de voyage, de navigation ou de paysages marins. En réalité, il est l'un des grands acteurs du climat. Il absorbe une partie de la chaleur excédentaire, échange de l'énergie avec l'atmosphère et influence les pluies, les températures,

les vents et parfois même les grandes anomalies météo.

LE GULF STREAM N'EST QU'UNE PARTIE DE L'HISTOIRE

Quand on parle de ces grands courants, un nom revient souvent : le Gulf Stream. Ce courant chaud de surface, qui longe la côte est de l'Amérique du Nord avant de se diriger vers l'Atlantique, est célèbre depuis longtemps. Les navigateurs, les scientifiques et les météorologues connaissent son influence sur l'Atlantique Nord.

Mais il ne faut pas tout confondre. Le Gulf Stream est une partie visible et rapide d'un système beaucoup plus vaste. La circulation thermohaline, elle, concerne aussi les profondeurs. Elle ne se limite pas à un courant de surface. Elle forme un ensemble plus large, avec des eaux qui montent, descendent, se déplacent et se transforment au fil de leur parcours. C'est cette mécanique globale qui intéresse aujourd'hui les climatologues. Car si elle venait à ralentir fortement, les effets pourraient se faire sentir bien

au-delà de l'Atlantique. Le réchauffement climatique peut perturber ce moteur naturel. En surface, les eaux se réchauffent. Or une eau plus chaude est moins dense et plonge plus difficilement. Dans le même temps, la fonte du Groenland apporte davantage d'eau douce dans l'Atlantique Nord. Cette eau douce dilue le sel, ce qui réduit encore la densité de l'eau. Le problème est donc assez facile à comprendre : si l'eau devient moins froide et moins salée, elle plonge moins bien. Et si elle plonge moins bien, la circulation profonde peut ralentir. Les scientifiques surveillent particulièrement l'Atlantique Nord, car c'est l'une des zones clés de cette grande machine océanique. Il ne s'agit pas de dire que tout va s'arrêter brutalement du jour au lendemain, mais le ralentissement possible de cette circulation fait partie des grands sujets climatiques actuels.

CE QUE CELA POURRAIT CHANGER

Un fort ralentissement de la circulation thermohaline modifierait la

manière dont la chaleur circule autour de la planète. Certaines régions pourraient connaître des changements de températures, d'autres des modifications de précipitations ou de vents. Les écosystèmes marins pourraient aussi être touchés, car les courants transportent non seulement de la chaleur, mais aussi de l'oxygène et des nutriments. Pour les façades maritimes, ce type de changement n'est pas anodin. Les océans influencent les saisons, les tempêtes, les brouillards, les sécheresses, les pluies et même la productivité des zones de pêche. Derrière un courant profond, il y a donc bien plus qu'un mouvement d'eau : il y a une partie de l'équilibre maritime et climatique mondial. C'est ce qui rend ce sujet si fascinant. Les courants thermohalins ne se voient pas, ne se sentent pas directement depuis le pont d'un bateau, mais ils participent à l'organisation de la planète. Ils rappellent que l'océan n'est jamais immobile, même lorsqu'il paraît parfaitement plat.

LE CLIMAT SE JOUE AUSSI DANS LES PROFONDEURS

La circulation thermohaline est l'un des meilleurs exemples de la puissance cachée des océans. Elle montre que le climat ne dépend pas seulement de l'atmosphère, des nuages ou des vents. Il dépend aussi de masses d'eau qui plongent, remontent, se déplacent et transportent de l'énergie sur des distances immenses. Pour la culture nautique, ce sujet est essentiel, car il permet de regarder la mer autrement. Derrière la navigation, les routes maritimes, les tempêtes et les paysages côtiers, il existe une mécanique profonde qui relie tous les océans. Une mécanique lente, silencieuse, mais déterminante.

Les courants thermohalins sont le grand moteur invisible de la planète bleue. Ils ne font pas de bruit, ne dessinent pas de vague spectaculaire et ne se lisent pas toujours sur les cartes marines. Pourtant, ils participent à maintenir l'équilibre du climat, à nourrir les océans et à connecter les mers du monde entre elles. C'est peut-être cela, au fond, qui les rend si puissants : ils agissent loin du regard, mais au cœur même du fonctionnement de la Terre.

FAUX OISEAUX, FAUX PHOTOGRAPHES...

Les images générées par l'IA nuisent à la science participative

Les plateformes utilisées par les passionnés d'oiseaux pour partager leurs clichés ou glisser des astuces pour observer telle espèce, telles qu'iNaturalist et Macaulay Library, sont devenues un outil précieux pour les scientifiques. Des milliers d'amateurs y publient quotidiennement leurs dernières observations, étoffant les bases de données de suivi des populations à ailes et plumes à travers le monde. L'aigrette à gorge blanche, généralement présente en Afrique et dans le sud de l'Europe, a par exemple été aperçue en juin dans une ville côtière du nord du Pays de Galles, a-t-on appris grâce à l'un de ces forums spécialisés. Il y a toutefois une ombre au tableau. Ce beau travail est maintenant menacé par l'essor de l'intelligence artificielle. Des images modifiées, parfois même entièrement

créées par ordinateur, commencent à pulluler sur ces sites participatifs. Outre décrédibiliser la recherche, elles donnent du fil à retordre aux ornithologues qui doivent désormais démêler le vrai du faux.

Avec l'IA, il est désormais possible de produire, en quelques secondes à peine, une photographie réaliste et de haute qualité d'un oiseau rare ou de modifier une image préexistante. Rien que l'amélioration d'une photographie animalière peut également induire en erreur : la suppression d'une branche, d'une feuille qui masque en partie le sujet, l'ajout d'éléments absents de la scène d'origine, l'ajout d'un détail au plumage... Dans la revue scientifique Nature, cinq chercheurs ont signalé que des centaines d'images truquées avaient déjà été repérées dans

des bases de données populaires. Auprès de The Guardian, l'écologue Alexander Lees de l'université métropolitaine de Manchester estime que le phénomène prend de l'ampleur, mais n'est pas quantifiable, beaucoup d'entre elles pouvant passer inaperçues. «D'après ce que je vois sur Facebook ces derniers temps, une énorme quantité de photos d'animaux sauvages sont désormais de simples images générées par IA. Il devient très difficile d'envisager d'utiliser ces clichés pour mieux comprendre la répartition spatio-temporelle des espèces», explique-t-il.

RISQUE DE CORROMPRE LES DONNÉES COLLECTÉES

Les canulars restent rares et sont souvent faciles à déceler, car grossiers. Personne ne se laissera

prendre à l'annonce d'un toucan aperçu en Sibérie. Mais les modifications discrètes sont les plus dangereuses. Alexander Lees cite le cas d'un faux signalement de carouge à épaulettes dans le centre du Brésil. Cette espèce vit normalement en Amérique du Nord et n'avait auparavant jamais été observée dans ce recoin du monde.

Après vérification, il s'est avéré que l'oiseau était en réalité un carouge à tête rouge, mais le photographe avait demandé à une plateforme d'IA d'"améliorer" son cliché. L'algorithme avait alors ajouté des caractéristiques appartenant à cet autre oiseau. Ce manque de fiabilité fragilise directement la partie des travaux scientifiques qui se fonde sur les observations du grand public.

CAN FÉMININE 2026 – ALGÉRIE 2 - KENYA 0

Les Vertes franchissent un nouveau cap



L'équipe nationale dégage une réelle cohésion

Grâce à une prestation pleine de maîtrise face au Kenya (2-0), la sélection algérienne féminine décroche avec autorité son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroule au Maroc. Un objectif atteint avec mérite et qui ouvre désormais la voie à des ambitions plus élevées. Elles avaient leur destin entre leurs mains et n'ont pas laissé passer l'occasion. En dominant le Kenya sur le score de deux buts à zéro, les Algériennes ont validé avec brio leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine. Une performance qui confirme les progrès constants de cette sélection et

qui lui permet d'égaler le parcours réalisé lors de la précédente édition. Cette fois toutefois, les joueuses de Farid Benstiti semblent avoir les moyens d'aller encore plus loin. Depuis l'entame du tournoi, les Vertes affichent un visage séduisant, fait de discipline tactique, de solidarité et d'une remarquable détermination. Leur entrée en matière contre le Sénégal, conclue par une nette victoire (2-0), avait donné le ton. Face au pays organisateur, le Maroc, elles ont livré une bataille de tous les instants avant de céder sur la plus petite des marges dans les dernières minutes, une défaite qui n'a nullement entamé leur confiance. Le rendez-vous décisif contre

le Kenya a confirmé toute la maturité de cette équipe. Déterminées à décrocher un second succès dans cette phase de groupes, les Algériennes ont rapidement pris les commandes.

Dès la 14', la capitaine Marine Dafour a ouvert le score d'un magnifique coup franc direct des vingt-cinq mètres. Une frappe limpide du pied gauche qui est allée se loger dans la lucarne adverse, offrant l'un des plus beaux buts de cette CAN. Neuf minutes plus tard, Lynda Bendris doublait la mise (23'), concrétisant la nette domination algérienne. Ce break précoce a permis aux Vertes de gérer la rencontre avec beaucoup d'intelligence, tout en continuant à proposer un football de qualité, alternant maîtrise collective, justesse technique et transitions rapides. Même si le bilan côté blessures de nos joueuses fut particulièrement lourd au regard de deux blessées (sorties et remplacées en cours de jeu). Lequel comportement d'excès d'engagement, voire même agressif de certaines joueuses fougueuses kényanes fut maîtrisé (en retard) par l'arbitre guinéenne Aissatou Kante de cette confrontation décisive, laquelle ayant brandi trois cartons jaunes.

Au-delà du résultat, c'est le contenu qui rassure. L'équipe nationale dégage une réelle cohésion et affiche une volonté permanente de jouer, sans jamais renoncer à ses principes. Ce collectif, façonné par Farid Benstiti, possède les arguments pour poursuivre son aventure continentale et nourrir de légitimes ambitions. Samedi, un défi d'une tout autre dimension attend les Algériennes en quarts de finale. Elles seront opposées au premier du groupe B, composé de la Côte d'Ivoire, de la Tanzanie, du Burkina Faso et de l'Afrique du Sud. Quel que soit l'adversaire, les Vertes ont démontré qu'elles possèdent désormais les ressources techniques, mentales et collectives pour regarder plus haut et viser une qualification historique dans le dernier carré.

Salim Oussaci

EXAMEN DU PROFIL DU FUTUR SÉLECTIONNEUR (FAF) Le collège technique se réunira demain

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, hier, la tenue d'une session extraordinaire du collège technique national, prévue le jeudi 6 août au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, afin d'examiner le profil du futur sélectionneur national, après la résiliation à l'amiable du contrat liant la FAF au désormais ancien sélectionneur Vladimir Petkovic. «Le collège technique national se réunira en session extraordinaire le jeudi 6 août 2026 au CTN de Sidi Moussa afin d'examiner le profil technique du futur sélectionneur national.

A cette occasion, les membres du collège technique national mèneront une évaluation approfondie des critères techniques, des compétences, de l'expérience et de la vision de jeu attendus du futur sélectionneur, au regard des objectifs stratégiques fixés par la FAF», précise l'instance fédérale dans un communiqué publié

sur son site officiel, repris par l'APS. La séparation entre la FAF et le technicien suisse-bosnien, dont le contrat courait initialement jusqu'en 2028, est intervenue à l'issue d'un accord à l'amiable conclu entre les deux parties.

Réuni lundi en session ordinaire par visioconférence sous la présidence du président de la FAF, Walid Sadi, le bureau fédéral a «recommandé que le processus de sélection du profil adéquat du futur sélectionneur national soit conduit en concertation avec le collège technique national, dont l'avis technique sera sollicité afin d'éclairer le choix du profil au regard de critères de compétence, d'expérience et d'adéquation avec le projet sportif de la Fédération. A l'issue de quoi, le président de la FAF est mandaté d'engager les procédures nécessaires en vue du recrutement du futur sélectionneur».

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION) L'USM Alger et l'ES Hammam-Sousse se neutralisent (0-0)

L'USM Alger s'est neutralisée avec la formation tunisienne de l'ES Hammam-Sousse, nouveau promu en Ligue 1 tunisienne, sur un score vierge (0-0), en match amical disputé hier au complexe sportif d'Aïn Draham, en vue de la saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football. Il s'agit du premier test de préparation pour les hommes de l'entraîneur sénégalais, Lamine N'diaye, qui ont entamé officiellement le travail technico-tactique en affrontant l'ESHS. Le club de Soustara séjournera à Aïn Draham pendant neuf jours, avant de rallier la ville côtière de Tabarka pour un second cycle de dix jours, avec au menu d'autres matcha amicaux.

L'objectif affiché par la direction est d'offrir des conditions optimales au groupe afin de maximiser le niveau de préparation des joueurs avant l'entame des compétitions officielles. Le retour du contingent usmiste à Alger est programmé pour le dimanche 16 août, soit à onze jours du coup d'envoi du championnat. L'USMA, auteure d'un doublé la saison dernière : Coupe de la Confédération-Coupe d'Algérie, entamera le championnat en déplacement face à l'USM Khenchela, lors de la 1^{re} journée prévue les 27, 28 et 29 août, selon le calendrier dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel.

ASO CHLEF Début de championnat avec des matchs chocs

L'ASO Chlef va entamer le nouveau championnat 2026-2027 de Ligue 1 par un calendrier difficile, dévoilé lundi par la LFP. Un choc dès le départ l'opposera à domicile au CR Belouizdad au stade Mohamed-Boumezrag. Le club phare du Cheliff effectuera ensuite un périlleux déplacement à Constantine pour y affronter le CSC, avant de recevoir le MC Oran. Puis, il se rendra chez la JS Kabylie et recevoir ensuite le MC Alger.

Il est évident que ces rencontres officielles constituent un véritable test qui devrait permettre de déterminer, plus ou moins, le niveau de l'équipe chélifienne et de son potentiel actuel, notamment les six nouvelles recrues. En clair, ces premiers matchs officiels face à des adversaires chevronnés et solides offriront l'opportunité de mesurer la capacité de réaction de l'équipe, son esprit de groupe, sa cohésion et son efficacité offensive. Mais les coéquipiers de Ayoub Sadahine (une pièce maîtresse du dispositif défensif de l'ASO) doivent absolument réussir leur entame en Ligue 1 pour effacer la décevante 13^e place de la saison passée et s'épargner des luttes successives pour le maintien. Les protégés d'Abdelhak Belaïd, qui poursuivent leur préparation en Turquie, ont disputé hier leur deuxième match amical face à un club palestinien. Ce fut l'occasion pour le staff technique de passer en revue l'effectif, d'évaluer le niveau physique et de tester les dispositifs tactiques à quelques semaines du coup d'envoi de la compétition officielle.

Ahmed Yechkour

LIGUE 2 AMATEUR 2026-2027

Réunion de la LNFA et tirage au sort du calendrier dimanche

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) organisera dimanche une réunion de coordination avec les présidents des clubs de la Ligue 2 amateur, dans le cadre des préparatifs du coup d'envoi de la saison footballistique 2026-2027, a indiqué l'instance dans un communiqué. Cette rencontre, qui se tiendra à l'hôtel New Day de Hussein Dey, sera consacrée à l'examen des différentes dispositions organisationnelles et administratives liées au nouvel exercice, ainsi qu'à la coordination des efforts entre les différentes parties afin d'assurer le lancement de la compétition dans les meilleures conditions.

La réunion sera suivie de la cérémonie de tirage au sort du calendrier du championnat de Ligue 2 amateur pour la saison 2026-2027, en présence des représentants des clubs concernés, précise la même source.

Concernant la couverture médiatique, la LNFA a annoncé que la zone mixte sera ouverte aux représentants des médias immédiatement après la clôture de la réunion et la cérémonie du tirage au sort, à partir de 10h, afin de permettre aux journalistes de recueillir les déclarations des responsables et représentants des clubs. Pour rappel, la LNFA avait dévoilé, en juin dernier, la composition des groupes Centre-Est et Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur pour la saison 2026-2027. La poule Centre-Ouest a enregistré l'arrivée de trois nouvelles formations promues en Ligue 2 amateur cette saison, à savoir, la JRB Taghit, l'IRB Sidi M'hamed Benali et l'USM Blida, ainsi que deux équipes reléguées de la

Ligue professionnelle : le MC El-Bayadh et l'ES Mostaganem. Dans la poule Centre-Est, les trois clubs promus sont: l'IRB Nezla, la JS Azazga et la JSM Skikda, alors que le Paradou AC, relégué de la Ligue 1, a été intégré à ce groupe.

Groupe Centre-Ouest : WA Tlemcen, JSM Tiaret, USM El-Harrach, ES Mostaganem, WA Mostaganem, ASM Oran, RC Arbaa, RC Kouba, NA Hussein-Dey, MC Saïda, MC El-Bayadh, ESM Koléa, GC Mascara, JRB Taghit (promu), IRB Sidi M'hamed Benali (promu), USM Blida (promu)

Groupe Centre Est : US Chaouia, MO Constantine, MO Bejaia, CA Batna, Paradou AC, CR Béni Thour, NRB Teleghma, NC Magra, NRB Béni Oulbane, USM Annaba, MSP Batna, JSD Jijel, AS Khroub, IRB Nezla (promu) JS Azazga (promu), JSM Skikda (promu).

ON VOUS LE DIT

138 paramédicaux renforcent les structures de santé à Tébessa

Quelque 138 diplômés de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (promotion 2026) ont été affectés dans les établissements de santé de la wilaya de Tébessa, a indiqué le directeur de la santé et de la population, Laâribi Nasreddine Sekkine. Les nouveaux recrutés regroupent des infirmiers de santé publique, des manipulateurs en radiologie, des laborantins, des aides-soignants, des hygiénistes de santé publique, des prothésistes dentaires, des prothésistes et des sages-femmes. Ils ont été répartis entre plusieurs établissements hospitaliers et structures sanitaires de Tébessa, Chréa, Bir El Ater, Bekkaria, El Aouinet, Morsott et l'EPH Mère-enfant Khaldi-Abdelaziz. Cette opération, menée selon les besoins des établissements de santé, vise à renforcer les équipes paramédicales dans les structures confrontées à un déficit en personnel. Elle contribuera à améliorer la prise en charge des patients, à rapprocher les prestations de santé des habitants des zones éloignées et à accompagner les médecins.

Cinquante nouveaux établissements scolaires pour la rentrée à Boumerdès

La wilaya de Boumerdès prévoit la mise en service de 50 nouveaux établissements scolaires à l'occasion de la rentrée 2026-2027, selon la direction de l'éducation. Le programme comprend 35 écoles primaires, 9 collèges d'enseignement moyen, 6 lycées et 179 classes d'extension. Il prévoit également la réalisation de cantines, de demi-pensions, de salles polyvalentes, d'aires de jeux et de terrains de sport. Présenté lors d'une réunion du conseil exécutif consacrée aux préparatifs de la rentrée, ce programme avance à un rythme satisfaisant. Près de 300 opérations de développement ont été réalisées entre 2022 et 2025 pour plus de deux milliards de dinars. Elles ont permis la réhabilitation d'écoles, la généralisation du chauffage, l'aménagement d'espaces de jeux, la pose de gazon synthétique et l'installation de panneaux solaires.

1020 bacheliers orientés vers l'annexe de l'ENS de Djelfa

Les opérations d'orientation universitaire ont permis l'affectation de 1020 nouveaux bacheliers à l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Djelfa, a indiqué le rectorat. Réalisée sur la base du classement des moyennes, cette opération concerne les titulaires du baccalauréat 2026 ayant choisi cet établissement. Les étudiants ont été répartis entre dix spécialités pédagogiques. La spécialité Langue arabe enregistre les effectifs les plus importants, avec 412 étudiants orientés vers le cycle primaire et 138 vers le cycle moyen. Les autres affectations concernent les filières de Langue française, Langue anglaise, Informatique, Education physique et sportive, Sciences naturelles ainsi qu'Histoire et Géographie.

Réception de 11 nouveaux établissements scolaires à Tissemsilt

La wilaya de Tissemsilt prévoit la réception de 11 nouveaux établissements scolaires couvrant les trois cycles d'enseignement à l'occasion de la prochaine rentrée, a indiqué la direction des Équipements publics. Ces infrastructures comprennent huit écoles primaires en cours de réalisation dans plusieurs communes, dont quatre au chef-lieu de wilaya. Les autres seront implantées à Khemisti, El Ayoun et Lardjem, avec un taux d'avancement dépassant 90% pour plusieurs projets. Le secteur sera également renforcé par deux nouveaux CEM dans la commune de Tissemsilt et un nouveau lycée au quartier 2000 Logements de Boumengouche, pour améliorer les conditions de scolarisation et réduire la surcharge des classes.

74 décès et 1951 blessés dans des accidents en une semaine

Soixante-quatorze personnes sont décédées et 1951 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus du 26 juillet au 1^{er} août à travers le pays, selon un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès, avec 28 morts et 54 blessés. Dans le cadre de la surveillance des plages, la Protection civile a effectué 8875 interventions, sauvé 6354 personnes de la noyade, prodigué des soins à 2112 autres et évacué 388 personnes vers des structures sanitaires. Dix-neuf décès par noyade ont toutefois été enregistrés. Par ailleurs, trois personnes ont trouvé la mort dans des réserves d'eau.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Baddari honore les lauréats de Formula Student UK 2026



PHOTO : DR

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi au pôle scientifique et technologique Chahid-Abdelhafid-Ihaddadene de Sidi Abdellah (Alger), une cérémonie en l'honneur de l'équipe de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach, lauréate du prix de la meilleure première participation au concours international Formula Student UK 2026. Dans son allocution, le ministre a estimé que cette distinction reflète «le niveau scientifique et académique de l'Université algérienne», soulignant que les étudiants se sont illustrés dans l'une des plus importantes compétitions internationales consacrées à la conception, à la fabrication et à la gestion de projets de voitures de course. Il a ajouté que l'Université

algérienne s'oriente vers «l'université de l'autonomisation», permettant aux étudiants de transformer leurs idées innovantes en projets concrets au service de la dynamique économique nationale. Il a également rappelé la place croissante accordée aux compétences scientifiques dans le cadre de la vision de l'«Algérie nouvelle». Le représentant de l'équipe, l'étudiant Lyes Mohamed Monzir, a indiqué que cette récompense est le fruit d'une année de travail, de persévérance et de sacrifices. Il a réaffirmé la volonté de l'équipe de poursuivre ses projets et de représenter l'Algérie dans les grandes compétitions internationales, tout en saluant l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux étudiants et aux innovateurs. Les membres de cette équipe, composée de 44

étudiants, ont expliqué que ce projet constitue une passerelle entre l'université et le secteur industriel, grâce à la concrétisation des connaissances académiques dans un projet d'ingénierie intégré. Ils ont également évoqué les défis rencontrés durant les phases de conception et de fabrication, soulignant le rôle déterminant de l'encadrement dans cette réussite. À cette occasion, M. Baddari a également félicité l'étudiante en médecine Rayane Sekour, médaillée d'or au Karate One-Series A, estimant que ces performances illustrent les avancées de l'Université algérienne dans les domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du sport universitaire. La cérémonie s'est déroulée en présence de représentants de la communauté universitaire et des familles des étudiants.

Fodil H.

ENVIRONNEMENT

Boumerdès renforce ses moyens de gestion des déchets

La wilaya de Boumerdès poursuit la mise en œuvre de plusieurs projets destinés à renforcer ses capacités en matière de collecte, de tri des déchets ménagers et de protection de l'environnement, a indiqué lundi le directeur de l'environnement et de la qualité de la vie. Selon Ali Aïouaz, ces opérations, inscrites dans le cadre d'un programme sectoriel centralisé, visent à consolider les infrastructures dédiées à la gestion des déchets et à améliorer la qualité du service public. Parmi les principaux projets figure la réalisation du 3^e casier du Centre d'enfouissement technique (CET) de Corso, d'une capacité de 6 millions de m³, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 80 %. Un autre projet porte sur la construction du 2^e casier du CET de Zemmouri, d'une capacité de plus de 220 000 m³, financé par le Fonds national de l'environnement et du littoral (FNEL) et inscrit au programme de l'Agence nationale des déchets. Le programme prévoit également le renforcement des équipements du CET de Zaâtra, dans la périphérie de Zemmouri, à travers

l'acquisition d'une presse verticale à déchets, d'un bulldozer, de citernes, de deux camions et d'un tracteur agricole, afin d'améliorer les conditions d'exploitation du site. La wilaya entend, en outre, développer progressivement le tri sélectif des déchets ménagers. Une première phase concernera 10 communes côtières, qui seront dotées de 630 conteneurs de 770 et 240 litres, avant la généralisation de ce dispositif à l'ensemble des communes de la wilaya. Les conteneurs jaunes seront destinés au carton et au plastique, tandis que les bacs verts accueilleront les autres déchets ménagers. Selon la même source, la production de déchets ménagers dépasse actuellement 900 tonnes par jour durant la saison estivale. La collecte est assurée par l'entreprise publique Madi-Net dans 14 communes, alors que les 18 autres communes prennent en charge ce service avec leurs propres moyens. Ces projets devraient contribuer à améliorer durablement la gestion des déchets et la préservation du cadre de vie.

Nabil H.

MASCARA

La lutte contre les incendies numérisée

La Conservation des forêts de la wilaya de Mascara a lancé une plateforme numérique dédiée au suivi des incendies de forêt, dans le cadre du renforcement des moyens de prévention, de surveillance et d'intervention contre les feux de végétation, a indiqué mardi cette institution.

Selon la même source, cette plateforme permet de détecter rapidement les départs de feu dans les massifs forestiers avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. Elle fournit également des informations précises sur leur localisation, leur évolution ainsi que sur les mesures urgentes à mettre en œuvre pour les maîtriser et éviter leur propagation. Ce nouvel outil numérique met à la disposition des services concernés une base de données destinée à l'élaboration de plans de prévention et de protection des espaces forestiers. Il assure un suivi en temps réel des incendies, contribuant à accélérer les interventions, à optimiser les moyens et à améliorer leur efficacité sur le terrain. Il permettra également une meilleure exploitation des données recueillies pour anticiper les risques. La plateforme permet également aux responsables des circonscriptions forestières de renforcer la coordination avec les communes, les organismes et les établissements publics dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêt. Elle favorise aussi l'implication des citoyens en facilitant le signalement rapide des départs de feu.

Le lancement de cette plateforme s'inscrit dans le cadre du plan national de numérisation piloté par la Direction générale des forêts, visant à moderniser les dispositifs de surveillance et à améliorer la rapidité des interventions. Une campagne de sensibilisation a également été engagée à travers les réseaux sociaux et les circonscriptions forestières afin de faire connaître ce nouvel outil et d'encourager son utilisation.

R. Ep.

El Watan

- Le Quotidien Indépendant -
Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 255 623 520 DA.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Omar Belhouchet
Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse -
Tahar Djaout - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1^{er} Mai
Tél - Fax : 020.06.47.67

Site web : www.elwatan.dz
E-mail : admin@elwatan.dz PAO/Photogravure :

POUR VOS PUBLICITÉS

EL WATAN PUBLICITÉ - Abonnement : El Watan
1, rue Bachir Attar - Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél - Fax : 020.06.47.17
R.C : N° 02B18857 Alger. Compte CPA N° 00.400 103 400
099001178 - Compte devises : CPA N° 00400 116 457 00
000 26 21 - CODE SWIFT : CPALDZLXXX

ACOM : Agence de communication :
01 rue Bachir Attar, Alger. Tél : 021.65.52.56
OU S'ADRESSER À L'ENTREPRISE NATIONALE DE
COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ (ANEP)
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger. Tél : 020.05.20.91 - 020.05.10.42
- Fax : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.
ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION : SIO - Société d'impression de l'Ouest
SIE - Société d'impression de l'Est
DIFFUSION : CENTRE : Aldp Tél/Fax : 021.30.89.09 -
EST : Diffusion Presse Algérienne
Tél : 044.38.11.39

OUEST : Société de distribution El Khabar
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration
adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront
l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles
sauf accord de la rédaction.

MOUZAÏA (BLIDA)

DÉMANTÈLEMENT D'UNE BANDE DE QUARTIER

Les services de la sûreté de la wilaya de Blida ont démantelé une bande de quartier composée de quatre individus qui semaient la peur et instaurent un climat d'insécurité parmi les habitants de la ville de Mouzaïa, dans l'ouest de la wilaya, a indiqué un communiqué de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, l'affaire a été déclenchée suite à la réception d'un signalement accompagné d'une vidéo montrant plusieurs individus impliqués dans une violente rixe à l'arme blanche dans un quartier de Mouzaïa. L'enquête a établi que l'affrontement faisait suite à une altercation verbale entre deux bandes rivales au sujet d'une transaction portant sur une quantité de psychotropes, avant de dégénérer en une bagarre collective avec usage de différentes armes blanches. Grâce à l'exploitation de la vidéo, les enquêteurs de la police judiciaire ont identifié puis interpellé les quatre suspects, après les perquisitions autorisées par le procureur de la République près le tribunal d'El Affroun. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet du tribunal d'El Affroun pour "rixes, port d'arme blanche de 6e catégorie sans motif légitime et atteinte à la sécurité publique".

COOPÉRATION

LE PRÉSIDENT DU CNESE EN VISITE OFFICIELLE AU TCHAD

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Mohamed Boukhari, a entamé, hier, une visite en République du Tchad, à l'invitation de son homologue tchadien, Ahmat Mboudou Mahamat, pour participer à la cérémonie d'ouverture officielle de la deuxième session ordinaire du Conseil économique, social, culturel et environnemental du Tchad (CESCE) de l'année 2026, prévue mercredi à N'Djamena, indique un communiqué du CNESE. M. Boukhari et la délégation l'accompagnant ont été accueillis, à leur arrivée à l'aéroport international de N'Djamena, par le président du conseil tchadien, en présence de conseillers de la République du Tchad et de l'ambassadeur d'Algérie, Fayçal Djaouti, précise la même source. La visite a débuté par une séance d'entretiens bilatéraux entre les présidents des deux conseils, qui ont «examiné les voies et moyens d'élargir les domaines de partenariat au mieux des intérêts communs des deux peuples», conclut le communiqué.

CONSTANTINE

Le nouveau wali affiche ses priorités de développement



Entre un patrimoine historique à préserver et des chantiers de développement à mener de front, la wilaya de Constantine attend beaucoup de son nouveau chef de l'exécutif. Installé depuis le 30 juillet, Kamel Eddine Kerbouche a engagé hier une rencontre avec la société civile, la presse et les représentants des institutions judiciaires, avant de dévoiler les grandes lignes de son action. Devant l'assistance au sein du siège de la wilaya à la cité Daksi-Abdesslem, le nouveau chef de l'exécutif local a exprimé sa satisfaction de prendre part à cette première rencontre, organisée peu après la décision du président de la République de lui confier la direction d'une wilaya qu'il a qualifiée d'hospitalière et de profondément ancrée dans l'histoire nationale. «La wilaya de Constantine demeure aujourd'hui confrontée à d'importants défis de développement», a-t-il déclaré. Et d'affirmer que leur relève-

ment exige la mobilisation de l'ensemble des cadres locaux ainsi que de toutes les composantes de la société civile, afin de mettre en œuvre le programme du président de la République. Le wali a insisté sur sa volonté de concrétiser les nombreux projets structurants suivis de près par la présidence de la République. Il a cité, à ce titre, la réalisation du nouveau centre hospitalo-universitaire, l'édification d'un nouveau complexe sportif, la poursuite des différents programmes de logement, la réhabilitation et la modernisation du réseau routier ainsi que l'extension des lignes de tramway. «La réhabilitation de la vieille ville, l'amélioration du tissu urbain de Constantine et la préservation de la propreté de son environnement» figurent également parmi les priorités du nouveau wali. «L'ensemble de ces projets vise à soutenir le développement de la wilaya et

à répondre aux préoccupations légitimes des citoyens de Constantine», a-t-il souligné. Plaidant pour la préservation du prestige et du rayonnement de Constantine, ville du savoir, M. Kerbouche a déclaré : «C'est pourquoi nous veillerons à accompagner et à soutenir toutes les initiatives sérieuses destinées à servir l'intérêt général.» Et d'appeler l'ensemble de la société civile à s'associer à cette dynamique. Il a conclu son intervention en exprimant sa gratitude pour le soutien qu'il compte recevoir de ses interlocuteurs tout au long de l'exercice de ses fonctions. En marge de la rencontre, le nouveau wali a indiqué à la presse disposer d'une feuille de route déjà établie, dont l'annonce interviendra prochainement, une fois achevée la phase de prospection lui permettant de prendre connaissance des réalités et des différents dossiers propres à la wilaya. Yousra Salem

COMMENTAIRE

L'été, ce n'est plus ce que c'était

Par Akram El Kébir

Autrefois, la saison estivale était synonyme de joie. On attendait l'été avec le cœur sur des charbons ardents. Dès le mois de février, on se pourléchait à l'idée de se mettre dans la peau d'un juilletiste ou d'un aoûtien. Synonyme de plages, de virées nocturnes, de festivals jusqu'au petit matin et de promenade le long du front de mer, l'été était une fête. Aujourd'hui, avec, d'un côté, le réchauffement climatique et de l'autre, les incendies de forêt, l'été a perdu de sa saveur. Une dévaluation qui n'est pas propre à l'Algérie : partout dans le monde, en effet, que l'été n'a plus sa légèreté d'autrefois, devenant, pour le commun des Terriens, source de stress et d'anxiété. On a même trouvé une expression pour cela : «La solitude estivale». Dans les médias de la planète, on ne parle, ces jours-ci, que des incendies spectaculaires qui ravagent des dizaines de milliers d'hectares. L'été se réduit à son seul inconvénient : la canicule. Avant, on attendait la hausse des températures pour pouvoir revêtir des tenues décontractées et aller faire trempette. Aujourd'hui, lorsque survient cette hausse, on la redoute plus que tout car on sait pertinemment qu'elle peut prendre une allure caniculaire et être cause de dizaines de morts. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe actuellement au Japon et en Corée du Sud, où les températures ont dépassé les 40°C pendant plusieurs jours d'affilée. Pour revenir à l'Algérie, si on prend l'exemple d'Oran, ville proprement méditerranéenne, les températures ne sont pas des plus chaudes qui soient : elles oscillent entre 31 et 34°C avec des pics à 35-37°C et des baisses (rares) à 29°C. Mais cela ne donne pas, hélas, la garantie d'un été passé sans problèmes. D'abord, quand on se promène au centre-ville (l'image de marque d'Oran), on ne hume plus ces senteurs estivales, celles émanant d'arbres et de plantes, à l'image des ficus ou, si c'est le soir, du galant de nuit (Mesk ellil). Ces senteurs sont aux abonnés absents, ou du moins viciées par d'autres, moins agréables, provenant de ces voitures en pagaille, de ces mets douteux de fast-food et de ces bacs à ordures placés ici et là. Il reste bien sûr le front de mer, les espaces verts ou les plages de Aïn El Turk, mais une ville, à plus forte raison lorsqu'elle est côtière comme Oran, doit être bien plus attrayante en été, pour permettre à sa jeunesse d'en tirer profit. Il faut cependant relever que la décision des autorités locales, cette année, de tout faire afin que l'accès aux plages publiques soit gratuit est une bonne chose tant, par le passé, certains plagistes sans vergogne plaçaient leurs matos dès potron-minet aux premières lignes des plages et imposaient aux familles, si elles voulaient avoir les meilleures places, de payer le prix fort. Mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'un jeune d'Oran ou un visiteur passe un été oranais inoubliable. Certes, il y a les plages de la corniche, mais il y a aussi le problème des transports : l'effectif déployé devant desservir les plages reste rachitique, maigrelet, et pour le chemin du retour, surtout si c'est la nuit, il est carrément inexistant. Du fait de la canicule qui sévit durant la journée, il y a des gens qui préfèrent aller à la plage aux premières heures de la soirée, voire en nocturne, mais pour peu qu'ils ne soient pas véhiculés, ils sont obligés de faire profil bas et renoncer à l'escapade, sachant pertinemment que c'est la croix et la bannière la nuit pour trouver un taxi, particulièrement pour une course jusqu'à la corniche. Pour résumer, ceux et celles victimes de ce qu'on appelle «la solitude estivale» font grise mine les mois de juillet et août et attendent désespérément qu'arrive septembre, où rentrée sociale et baisses des températures riment, pour eux, avec chaleur humaine. C'est triste, car c'est l'été, en principe, qui doit rimer avec gaieté, mais ça, c'était avant. Peut-être que cela le reviendra un jour ? Disons l'été prochain ?

FEUX DE FORÊT

CARAVANE DE SOLIDARITÉ AU PROFIT DES HABITANTS DE SERAÏDI

Une caravane de solidarité acheminant diverses aides matérielles a été lancée, hier, au profit des habitants de la commune de Seraïdi (wilaya de Annaba), dans le cadre du programme de solidarité mis en place par le secteur de la solidarité nationale au profit des familles touchées par les feux de forêt, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. "En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, visant à assurer un accompagnement continu et une prise en charge sociale des familles

touchées par les feux de forêt, le secteur de la solidarité nationale poursuit, en coordination avec les différents partenaires et acteurs concernés, la mise en œuvre de son programme de solidarité sur le terrain, à travers l'acheminement d'aides d'urgence et de première nécessité et l'accompagnement des familles afin d'atténuer les effets de cette catastrophe", précise le communiqué. Dans ce cadre, "une caravane de solidarité a été lancée, hier 4 août 2026, à destination des habitants de la commune de Seraïdi, acheminant diverses aides matérielles comprenant des appareils électromé-

nagers et de la literie, afin de répondre aux besoins essentiels et urgents des familles sinistrées", souligne la même source. "Cette caravane a été organisée par la direction de l'action sociale et de la solidarité, avec le concours de nombre d'opérateurs économiques publics et de représentants de la société civile", a fait savoir le ministère, assurant que "le secteur de la solidarité nationale continue de suivre la situation des familles touchées, en leur assurant une prise en charge psychosociale, afin d'atténuer les effets de cette catastrophe et de les accompagner dans cette épreuve". R. L.

